

Tchiang-Kai-Shek aurait-il perdu l'amitié des Canadiens?

Question du général au représentant de la Presse Canadienne — Tchiang dénonce encore une fois les pourparlers d'armistice en Corée — Il demande des armes pour se battre en Chine

Par BILL BOSS, de la Presse Canadienne

Taipei, 28 (P.C.) — Le généralissime Tchiang-Kai-Shek a déclaré aujourd'hui que son gouvernement nationaliste chinois pense avoir perdu l'amitié du Canada depuis qu'il a été chassé de la Chine continentale par les communistes.

Au cours d'une entrevue, il a dit au correspondant de la Presse Canadienne:

"Vous êtes le premier Canadien à me rendre visite depuis que mon gouvernement s'est réfugié à Formose. Je désire donc vous poser une question.

"Quand nous étions sur le continent, nos relations avec le Canada étaient très étroites. Nous considérons le Canada comme notre meilleur ami parmi les nations du Commonwealth britannique.

"Depuis ce temps, toutefois, nous sommes venus à croire que nous avons perdu l'amitié du Canada. Quelques-unes des résolutions les moins amicales présentées contre nous aux Nations Unies ont été proposées par le Canada. Pourquoi?"

Moscou veut pour l'Allemagne un traité semblable à celui entre le Japon et les Alliés de l'Ouest

C'est ce que Vychinski fait savoir oralement aux ambassadeurs des Trois Grands — Réponse écrite et plus élaborée attendue sous peu

Moscou, 28 (P.A.) — De source diplomatique on rapportait hier soir que la Russie a déclaré à l'Ouest que l'Allemagne devrait obtenir le même traitement militaire dont le Japon a profité en vertu du traité de paix de San Francisco.

Bien que la Russie considère toujours ce dernier comme illégal.

M. Vychinski a déclaré aux diplomates que la Russie rejette toujours la proposition occidentale d'une élection générale allemande sous surveillance des Nations Unies. Selon Moscou, une telle élection doit être organisée entre les gouvernements des deux Allemagnes qui obtiendraient des Quatre Grands l'aide dont ils auraient besoin pour une telle élection.

Le ministre a souligné que la Russie ne reconnaît toujours pas le traité de paix japonais mais que le pacte de San Francisco qui prévoit les forces armées ne diffère pas essentiellement du pacte que la Russie désire pour l'Allemagne.

Il a eu un entretien avec les représentants diplomatiques des Trois Grands après avoir reçu le texte de leurs réponses. Les nations occidentales attendent des commentaires russes écrits et élaborés sous peu.

"Un armistice est possible, mais la longue expérience que j'ai des communistes m'incite à croire qu'ils interpréteront la trêve comme une invitation à attaquer ailleurs, dans le sud-est de l'Asie.

"Les communistes, dit-il, ne désirent la paix nulle part. Leurs tactiques visent uniquement à la domination et à l'armistice et la paix en Corée serviraient les fins de leur politique."

Le général a déclaré que son gouvernement croit que la plus avantageuse politique est de collaborer avec l'Occident à l'érection d'une puissante barrière militaire autour des zones communistes.

La marine américaine ne désire aucune base navale en Espagne

Washington, 28 (P.A.) — La marine de guerre américaine n'a dans ce débat, renfermé de base navale en Espagne, aucune demande, ni n'en a pas. Cette révélation est survenue durant le débat sur le budget de \$32,000,000 pour la défense.

Le secrétaire de la marine, M. Dan Kimball, a déclaré que la marine américaine ne désire aucune base navale en Espagne.

Un ami des Français est nommé premier ministre

Geste conciliant du bey, qui avait refusé toutefois d'abord de recevoir le résident de Haute-Lozère — Lettre de M. Auriant au bey — Création d'une "garde spéciale" — Français et Tunisiens commenceront le 24 avril d'étudier le projet d'autonomie

Tunis, 28 (P.A.) — La France est parvenue à convaincre aujourd'hui le bey de Tunis de désigner un nouveau premier ministre.

Auparavant, le bey de Tunis, chef nominal du pays, et le résident général de France, M. Jean de Haute-Lozère, avaient conféré durant une heure.

M. de Haute-Lozère a déclaré après cet entretien que les pourparlers reprendront directement entre Français et Tunisiens en vue de réformes gouvernementales. On n'a pas divulgué la nature précise des réformes envisagées, mais on croit qu'il s'agit d'un plan progressif en vertu duquel la Tunisie obtiendra éventuellement une autonomie gouvernementale complète.

La Pologne veut ses trésors!

M. Duplessis attend la décision de tribunaux compétents

Ottawa, 28 (P.C.) — Le ministre des affaires étrangères a révélé hier que la Pologne communiste avait protesté contre la possession, par le Canada, des trésors polonais, mais personne n'a semblé être inquiet à ce sujet. Un officier du ministère a expliqué qu'on avait vu Varsovie vouloir tout simplement que l'affaire ne sombre pas dans l'oubli.

70 morts dans un accident d'avion à Moscou?

Berlin, 28 (P.A.) — Le bruit court aujourd'hui à Berlin que 70 personnes ont perdu la vie lors d'une collision entre deux avions à un aéroport de Moscou. Mais la rumeur n'a pas été confirmée.

Le rumeur veut qu'un avion transportant 30 "étudiants d'honneur" de Moscou à l'est de Berlin soit entré en collision avec un avion en provenance d'Odesa.

300 suspects arrêtés en Egypte

Le Caire, 28 (Reuters) — La police égyptienne a arrêté hier soir 300 suspects au sujet des émeutes du 26 janvier dernier.

La plupart des suspects sont membres du parti socialiste, tandis que les autres appartiennent à la Fraternité musulmane.

La guerre aux unions de compagnie

Elle sera menée par les unions internationales

Les unions internationales de la province de Québec déclarent une guerre sans merci aux unions de compagnie. On sait que toutes les unions affiliées à la Fédération Américaine du Travail, au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, ont décidé de lancer une vaste campagne d'organisation dans toute la province de Québec. On se propose de dépenser des centaines de milliers de dollars dans cette campagne d'organisation, déjà on a retenu les services de 10 nouveaux organisateurs et par ailleurs on se propose d'embaucher 30 autres. Une large campagne de publicité radiophonique et journalistique secondera la campagne.

La C.T.C.C. dénonce les contrôles privés

Mieux vaut une régie gouvernementale des prix que les contrôles privés — Les monopoles — Le chômage et l'immigration — Etatisation de la Cie Bell Telephone — Desir de paix des travailleurs

La Confédération des Travail-entièrement de la grande industrie leurs catholiques du Canada, pré-pour y être remplacées par un système de contrôle privé de ceux nuel au gouvernement fédéral, a qui exerce le pouvoir ne sont dénoncé le système de contrôles privés auxquels certaines industries soumettent l'économie canadienne. Plaidant en faveur d'un règlementation des prix par le gouvernement, la C.T.C.C. déclare:

La C.T.C.C. dénonce les contrôles privés

Mieux vaut une régie gouvernementale des prix que les contrôles privés — Les monopoles — Le chômage et l'immigration — Etatisation de la Cie Bell Telephone — Desir de paix des travailleurs

La Confédération des Travail-entièrement de la grande industrie leurs catholiques du Canada, pré-pour y être remplacées par un système de contrôle privé de ceux nuel au gouvernement fédéral, a qui exerce le pouvoir ne sont dénoncé le système de contrôles privés auxquels certaines industries soumettent l'économie canadienne. Plaidant en faveur d'un règlementation des prix par le gouvernement, la C.T.C.C. déclare:

La hausse du coût de la vie

"Les travailleurs attendent encore avec impatience que le gouvernement prenne des mesures énergiques contre la hausse du coût de la vie. A l'heure actuelle nous n'avons pas à choisir entre la réglementation gouvernementale et l'absence de réglementation; nous avons à choisir entre la réglementation gouvernementale et la réglementation privée."

La hausse du coût de la vie

"Les travailleurs attendent encore avec impatience que le gouvernement prenne des mesures énergiques contre la hausse du coût de la vie. A l'heure actuelle nous n'avons pas à choisir entre la réglementation gouvernementale et l'absence de réglementation; nous avons à choisir entre la réglementation gouvernementale et la réglementation privée."

Libérer l'ouvrier

Roger Provost, président de la Fédération provinciale du travail, expliquait ce matin au cours d'une conférence de presse le sens de cette campagne: "Notre but, c'est de libérer les ouvriers de la domination des unions de compagnie et organiser les travailleurs, qui ne sont pas encore syndiqués."

Libérer l'ouvrier

Roger Provost, président de la Fédération provinciale du travail, expliquait ce matin au cours d'une conférence de presse le sens de cette campagne: "Notre but, c'est de libérer les ouvriers de la domination des unions de compagnie et organiser les travailleurs, qui ne sont pas encore syndiqués."

L'aide aux universités

Le député de Québec à la Législature s'en prend à Ottawa — C'est une condamnation indirecte de la capitulation de M. Duplessis

L'aide aux universités

Le député de Québec à la Législature s'en prend à Ottawa — C'est une condamnation indirecte de la capitulation de M. Duplessis

M. René Chaloult dénonce l'entente fédérale-provinciale

Le député de Québec à la Législature s'en prend à Ottawa — C'est une condamnation indirecte de la capitulation de M. Duplessis

M. René Chaloult dénonce l'entente fédérale-provinciale

Le député de Québec à la Législature s'en prend à Ottawa — C'est une condamnation indirecte de la capitulation de M. Duplessis

Arrestation d'un vendeur de "faux" sirop d'érable

Avec le temps du sirop d'érable, les ménagères doivent être très prudentes lorsque se présentent chez elles des vendeurs de ce fameux produit. La police de Montréal a arrêté hier un vendeur de "faux" sirop d'érable. Il s'agit d'un nommé Côté, 6631, rue Marquette, qui avait dans son automobile plus de 40 gallons de sirop d'érable artificiel dont les contenants étaient étiquetés: "sirop d'érable pur".

Arrestation d'un vendeur de "faux" sirop d'érable

Avec le temps du sirop d'érable, les ménagères doivent être très prudentes lorsque se présentent chez elles des vendeurs de ce fameux produit. La police de Montréal a arrêté hier un vendeur de "faux" sirop d'érable. Il s'agit d'un nommé Côté, 6631, rue Marquette, qui avait dans son automobile plus de 40 gallons de sirop d'érable artificiel dont les contenants étaient étiquetés: "sirop d'érable pur".

Une belle capture

Deux des quatre individus arrêtés mardi à Chamby-Bassin de la police de Montréal, ont été remis à la justice. Les autres deux, un à Shawinigan et l'autre à Montréal, sont des témoins oculaires de ces deux vols qui les ont identifiés. A Shawinigan, \$3,000 ont été volés à la Caisse populaire, tandis qu'à Montréal, ils auraient volé \$900 dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

Une belle capture

Deux des quatre individus arrêtés mardi à Chamby-Bassin de la police de Montréal, ont été remis à la justice. Les autres deux, un à Shawinigan et l'autre à Montréal, sont des témoins oculaires de ces deux vols qui les ont identifiés. A Shawinigan, \$3,000 ont été volés à la Caisse populaire, tandis qu'à Montréal, ils auraient volé \$900 dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

Policiers congédiés

Le directeur Albert Langlois a annoncé hier qu'il avait approuvé le congédiement du policier Jean-Louis Proulx, qui a été trouvé endormi au chevet de Steve Suchan, alors qu'il avait pour mission de garder le dangereux bandit. Quant à Ridel, qui était responsable de l'agent Proulx, le directeur Langlois a déclaré ne pas avoir encore reçu de plainte officielle à son sujet. Cependant, le président de la Fraternité des policiers, le sergent Jean-Paul Lapointe, a déclaré que la Fraternité s'opposera à toute mesure disciplinaire prise contre le capitaine Proulx, qui est à l'emploi du service de la police depuis 22 ans.

Policiers congédiés

Le directeur Albert Langlois a annoncé hier qu'il avait approuvé le congédiement du policier Jean-Louis Proulx, qui a été trouvé endormi au chevet de Steve Suchan, alors qu'il avait pour mission de garder le dangereux bandit. Quant à Ridel, qui était responsable de l'agent Proulx, le directeur Langlois a déclaré ne pas avoir encore reçu de plainte officielle à son sujet. Cependant, le président de la Fraternité des policiers, le sergent Jean-Paul Lapointe, a déclaré que la Fraternité s'opposera à toute mesure disciplinaire prise contre le capitaine Proulx, qui est à l'emploi du service de la police depuis 22 ans.

A Téhéran

Au moins 5 morts durant des émeutes

Plus de 200 blessés — Les communistes en viennent aux prises avec les policiers

A Téhéran

Au moins 5 morts durant des émeutes

Plus de 200 blessés — Les communistes en viennent aux prises avec les policiers

70 morts dans un accident d'avion à Moscou?

Berlin, 28 (P.A.) — Le bruit court aujourd'hui à Berlin que 70 personnes ont perdu la vie lors d'une collision entre deux avions à un aéroport de Moscou. Mais la rumeur n'a pas été confirmée.

Le rumeur veut qu'un avion transportant 30 "étudiants d'honneur" de Moscou à l'est de Berlin soit entré en collision avec un avion en provenance d'Odesa.

70 morts dans un accident d'avion à Moscou?

Berlin, 28 (P.A.) — Le bruit court aujourd'hui à Berlin que 70 personnes ont perdu la vie lors d'une collision entre deux avions à un aéroport de Moscou. Mais la rumeur n'a pas été confirmée.

Le rumeur veut qu'un avion transportant 30 "étudiants d'honneur" de Moscou à l'est de Berlin soit entré en collision avec un avion en provenance d'Odesa.

Deux aspects de l'amour chez Héloïse et Béatrice

Causerie de Mme J.-A. Millet au Collège Marguerite Bourgeoys

La saison de l'Amicale Notre-Dame du Collège Marguerite-Bourgeoys s'est terminée par un thé-causerie dont Mme Jean-Paul Fugère était la conférencière invitée. Présente par Mme J.-A. Millet, présidente de l'Amicale, la conférencière a traité de deux femmes du moyen âge: "Héloïse et Béatrice". A l'aide de ces deux personnages, elle a tiré des conclusions générales sur le thème "La femme et la dimension spirituelle de l'amour" et a mis en lumière deux aspects du mystère de l'amour.

Elles présentent deux attitudes de la femme en face de l'homme mais il y a chez elles une constante, dit en résumé Mme Fugère. L'amour d'Héloïse pour Abélard, l'amour de Béatrice pour Dante illustrent tous deux une dimension essentielle à l'amour charnel: le plus puissant pour qu'il soit pleinement humain. Héloïse a aimé son amant, son mari, d'un amour qui dépassait toute exigence terrestre puisqu'elle a sacrifié son bonheur pour lui. Elle a représenté le don pur, l'oubli de soi, l'amour exempt d'égoïsme. Béatrice a été pour Dante l'inspiratrice, la présence qui a libéré le génie d'un poète et fait jaillir son chant. Elle représente l'élément contemplatif dans l'amour.

Les lettres d'Héloïse et d'Abélard nous montrent chez Héloïse une fidélité absolue dans l'amour, un renoncement parfait à elle-même pour l'autre; chez Abélard, une évolution spirituelle évidente vers la sainteté. Jusqu'à quel point son amour pour Héloïse est-il conditionné de cette évolution? C'est impossible de le dire. Mais chez Dante et Béatrice, nous avons une réponse claire au même problème: "fidélité à la femme comme conditionnement d'une transcendance". Dante, lui, doit à son amour pour une femme, il doit à Béatrice son inspiration, sa création. Le sens de Béatrice, le rôle spécifique de cette femme, c'est d'offrir aux yeux de Dante "cette intolérable beauté" que certains corps qui promettent plus qu'un corps ne peut tenir et autre chose que ce qu'un corps peut donner.

Et là se pose le problème. La femme aimée, pour créer cette émotion qui mène à la contemplation, doit-elle, comme Béatrice, être inaccessible? Est-ce que le don d'une femme fait d'elle-même à l'homme limite ou empêche l'ascension spirituelle de celui-ci? Au contraire, affirme Mme Fugère, car l'amour humain, même comblé par la femme, n'est pas au terme de sa recherche. La mesure du cœur humain est d'aller au-delà des créatures. Et chaque femme peut être Béatrice par un certain côté. L'amour de la femme offre des promesses qu'il ne peut tenir. Il n'est qu'une étape. Et il y a dans l'amour, même possessif, une note qui est contemplation.

L'homme part du sensible, du réel pour la recherche de l'infini. S'il sait découvrir dans le mystère de la vie quotidienne, dans le mystère de l'amour, l'élément humain, ne sera plus un échec mais lieu de rencontre de Dieu et transcendance. La femme est devant l'homme pour "rendre témoignage à la lumière".

Je ne veux pas dire que l'homme aime la femme comme un pur esprit. Devant elle, son désir est parfois plus fort que sa foi d'homme, mais dans l'amour humain les deux exigences sont là. Et la femme doit satisfaire les deux en laissant à chacune sa place dans une certaine assomption de la chair dominée par l'esprit.

"Que la chair chante oraison dans son exaltation". Je ne crois pas tomber dans l'idéalisme en affirmant que la femme peut opérer ce miracle, que c'est là sa vocation même. Si elle comprend sa place, elle sera, entre l'homme et Dieu, non pas un écran ou un mur mais un miroir et une lumière. Pour que l'amour humain soit une voie vers la sainteté, il faut non seulement l'amour de l'autre comme chez Héloïse, mais l'amour de l'autre comme reflet de Dieu comme chez Dante.



Il y a aussi des concours de reines de beauté au Brésil. Ces trois jeunes concurrentes sont des employées de la Brazilian Traction, Light & Power Co., dans laquelle des intérêts canadiens sont engagés. Ces trois jeunes filles de Rio de Janeiro représentent des compagnies associées. C'est celle de gauche, Senorita Barbosa, qui a remporté la couronne. Les deux autres sont Lucy Maria Bernardes et Sidine Martins Nogueira. (Photo C.P.)

Pour l'alimentation artificielle des prématurés

Atlantic City, 29. (P.A.) — L'alimentation artificielle des bébés prématurés par l'usage d'un minuscule tube de plastique qui peut être laissé dans le corps aussi longtemps que deux semaines vient d'être recommandée aujourd'hui par les médecins de famille. Le Dr D. V. Jones, de l'Université de Cincinnati, dit que cette technique est de tout repos et permet l'économie du temps, tout particulièrement dans les petits hôpitaux. Ce tube minuscule est inséré dans le nez de l'enfant et descend jusqu'à son estomac. Précisant qu'actuellement la méthode commune d'alimentation des bébés qui ne peuvent être nourris au sein ou à la bouteille, est un tube de caoutchouc, le Dr Jones dit que le plastique possède deux avantages sur le caoutchouc: 1. Il peut être laissé dans le corps aussi longtemps que deux semaines.

2. Une seule infirmière peut s'occuper de l'alimentation de plusieurs enfants à la fois, en moins de temps qu'il n'en faut au moyen d'un tube de caoutchouc.

Des journalistes à la Maison Blanche

Madame Truman, épouse du président des Etats-Unis, refuse de dire si oui ou non elle aimerait voir encore quatre années à la Maison Blanche. La femme du président était très gaie en faisant visiter à un groupe de femmes journalistes les appartements réservés aux Truman à la Maison Blanche. Ces appartements viennent d'être rénovés. Elle révéla que le choix des couleurs et l'agencement des pièces l'avaient fort occupée.

Chaque semaine, Madame Truman n'a jamais aimé l'existence sous globe de verre qui est habituellement celle de l'épouse du président des Etats-Unis. Elle a déjà tenté de dissuader son mari de se présenter aux élections présidentielles pour un autre terme. Les Truman ont habité durant trois ans Blair House, sises face à la Maison Blanche. Quant au président il s'est arrangé pour être en dehors de la ville durant le déménagement. Il séjourne actuellement à Key West, en Floride.

Les femmes aux Nations Unies

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, le nombre de femmes qui ont participé aux travaux des commissions au sein des délégations des Etats-membres n'a cessé d'augmenter. Au cours de la sixième session de l'Assemblée générale, le nombre d'élues était de 10. Parmi les femmes qui ont participé à la grande commission de l'Assemblée, Mme Ana Gijgona, du Chili, présidente de la troisième commission.

Une délégation, celle de la Tchecoslovaquie, était dirigée par une femme, Mme Sekanikova Cakrtova. Parmi les pays dont les délégations comprenaient des femmes, citons la Belgique, le Brésil, la Danemark, l'Indonésie, Israël, la Norvège, les Pays Bas, la Pologne, la Suède, le Chili, la République dominicaine, l'Irak, la Nouvelle-Zélande, la Tchecoslovaquie, les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni.

Carnet mondain

DINER-CAUSERIE

Parmi les personnes qui assisteront au dîner-causerie qui aura lieu samedi soir, le 29 mars, au Cercle Universitaire, à 7 h., mentionnons: Me Marcel Bélanger, Me et Mme Charles-E. Bertrand, Me et Mme H. Blank, Me Jean Boulanger, Me et Mme Emilien Brail, Me et Mme J.-P. Cardinal, Me Paul Casgrain, Me Pauline Cazals, Me et Mme N. Charbonneau, Me et Mme Gabriel Marchand, Me J.-L. Charlebois, Me et Mme J.-A. Berthiaume, Me et Mme Jean Mercier, Me et Mme Armand Pagé, Me et Mme P.-E. Champagne, Me et Mme Choquette, Me Ross T. Clark, Me et Mme John Claxton, Me Jacques Coderre, Me et Mme F. B. Common, Me A. B. Culver, Me et Mme Arthur Dansereau, Me et Mme Crant H. Day, Me et Mme Jean de Grandpré, Me Charles Lussier, Me Bernard Deschênes, Me André Ducharme, Me Georges Emery, Me et Mme André Forget, Me Jean Gauthier, Me Seymour Fenster, Me Joan Gilchrist, Me Gilles Godin, Me et Mme Maurice Godbout, Me Maynard Golt, Me et Mme William A. Grant, Me Jean Paul Guilbault, Me et Mme James Hemens, Me W. Holmes, Me et Mme K. S. Howard, Me et Mme R. D. Torrey, Me et Mme Jacques Viau, Me Gérard Lavielle, Me et Mme Paul Géri-Lajoie, Me Denis Landolt, Me Marcel Landry, Me Claude Lavery, Me et Mme Gerd Le Dain, Me et Mme François Mercier, Me George H. Montgomery, Me J.-Octave Mousseau, C.R., Me et Mme André Nadeau, Me G.-V. Nicholls, Me Guy Payer, Me Jean Perdreau, Me Neil F. Phillips, Me Edouard Pinsonneault, Me et Mme Georges A. Pouliot, Me Guy Rouleau, Me Georges Lachance, Me et Mme Jacques Trahan, Me et Mme Robert Hodges, Me Luc Mercier, Me Gertrude Wasserman, Me et Mme Hannon, Me Brock F. Clarke.

THE-CAUSERIE

Le juge en chef du Canada et Mme Thibault-Rinfret. Son Excellence Jean Desjardins ainsi que les autres invités seront accueillis par Mlle Marie Raymond, présidente de la Société d'étude et de conférences. Mme Roger Brosard, présidente du comité d'organisation, et Mme Marcel Pasquin, présidente du comité de réception dimanche, lors du thé-causerie annuel de la Société, à l'hôtel Windsor.

FIANÇAILLES

M. et Mme J.-L. Desjardins, d'Outremont, font part des fiançailles de leur fille, Lise, à M. Alan E. Wallace, fils de M. et de Mme E. Wallace, de Westmount. Le mariage sera célébré



LA CAPTIVITE POUR LE RESTE DE LEUR EXISTENCE — Ne vous y trompez pas: ce ne sont pas des chats ni d'Espagne ni du Siam. Ce sont des lynx ou loup-cerviers, capturés récemment sur les territoires du Nord-Ouest et expédiés au jardin zoologique de Calgary. Ils ont fait le voyage par air et par chemin de fer. Malgré leur air placide, ils sont certainement plus à leur place au "zoo" que dans n'importe quel boudoir... (Photo P.C.)

Retraites fermées

Il y aura retraites fermées chez les religieuses de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, pour infirmières graduées, du 9 au 12 avril, préchée par le Père R. Morency, S.J., pour fiancées, du 9 au 11 mai, par un Père Jésuite et du 29 mai au 1er juin, par le Père Paul Fortin. S.J. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0778.

Il y aura retraite ouverte pour jeunes dames (pas plus de 15 ans de mariage) du 31 mars au 3 avril, préchée par le Père M. J. d'Anjou, S.J.; instruction à 2h. 30 chaque après-midi suivies du salut du St-Sacrement à 4h. 30. Cordialement bienvenue aux jeunes dames qui n'ayant pas déjà donné leur nom ne peuvent le faire par téléphone.

Pendant ces deux hivers, Mme Malby a vécu dans un camp à proximité des chutes de la rivière Peribonka.

Une jeune artiste de Vancouver recouvre actuellement la santé après avoir été déclarée incurable par des médecins.

Pendant 12 semaines, les médecins ont conservé bien peu d'espoir de réchapper la jeune Sonja Basz. Une maladie de l'épine dorsale l'avait complètement paralysée l'été dernier. Les médecins se disent maintenant étonnés de la façon dont la jeune fille se remet.

Lorsque Sonja fut dans la possibilité de remuer un peu ses bras, elle commença à faire quelques dessins. Dès lors elle se sentit mieux. Sonja, non seulement se remet de sa maladie, mais elle songe à exposer ses peintures en Grande-Bretagne l'année prochaine. Elle s'efforce de liaison de l'Armée canadienne d'infanterie à Londres, en Angleterre, que des cet été.

La mode à Paris

L'élégance des moins de quinze ans

Lignes et couleurs juvéniles—Tailleurs de toile de Vichy — Le classique toujours à la mode — Tissus secs, légers mais chauds pour la demi-saison — Les fruits et les animaux des imprimés — Où l'on parle encore du crêpe de Chine!

Paris. — (S.I.F.) — Quand les collections naissent pour leurs grandes sœurs ou leurs mères, les moins de quinze ans ont, elles aussi, leur mot à dire. Et elles ne manquent pas de s'intéresser à la mode nouvelle. Même la toute petite fille sait déjà déclarer sa "belle robe". Le problème essentiel, lorsqu'il s'agit de mode juvénile, c'est de réaliser des ensembles pratiques qui ne limitent en rien les mouvements de l'enfant, et qui puissent se laver autant de fois qu'il est nécessaire. Il semble que cette année, fort bien s'adapter à l'enfance. Ce que nous en savons, en effet, nous apprend que les fronces, les petits plis sont redevenus des grands favoris. Rien ne sera plus facile pour établir les modèles des petites. Les tailles bien moins appuyées, nous dit-on, ont retrouvé toute leur souplesse, et leur place n'est pas définitivement fixée. Là encore, cette aisance permettra d'adapter à l'enfance les exigences nouvelles de la mode.

Enfin, les décolletés bateau, les manches courtes et plates ou les manches trois quarts dont les détails demeurent raglan ou kimono, mais de toutes manières, c'est-à-dire capables de libérer les mouvements, sont à l'avant-garde de la mode enfantine comme de la mode tout court. S'inspirant de ces tendances générales, une mode printanière enfantine est née que présentent les couturiers pour moins de quinze ans.

Les tissus, bien entendu, sont frais de couleur, légers et souples lorsqu'il s'agit de laine, et lorsqu'ils sont en coton gardent une tenue qui permet de réaliser toutes les façons. Les petites filles porteront cette année des tailleurs de toile, de Vichy, ou de "lavabaine". Mais il s'agit plutôt de petites robes accompagnées d'une veste courte et droite comme celle de maman. La

dans l'intimité, samedi, le 26 avril. On annonce les fiançailles de Mlle Lucie Gaudette, fille de M. et de Mme J.-R. Gaudette, de Notre-Dame-de-Grâce, à M. Michel Bousquet, fils de M. C.-O. Bousquet, de Montréal. M. et Mme Walter H. Lamb, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Bernice, à M. Ronald Champagne, fils de M. Horace Champagne, décédé, et de Mme Narcisse Rondeau, de Québec, autrui de Montréal.

Pour les heures habillées, le crêpe de Chine tout simplement fait une offensive pour les robes enfantines comme pour celles des plus grandes. Quelques imprimés pleins de fantaisie. Les fleurs triomphent sur les robes des grandes personnes, les fruits et les animaux sont le succès des robes des petites filles.

Pour les formes, ces robes acceptent toutes les fantaisies, à condition qu'elles demeurent dans les règles que nous indiquons en commençant, c'est-à-dire que rien ne puisse entraver la liberté des mouvements de l'enfant, et que la façon ne comporte aucun repassage compliqué car une toilette enfantine a besoin parfois de lavages quotidiens.

En résumé, on peut dire que l'élégance des moins de quinze ans — celles qui soient la saison et les exigences de la mode — réside dans sa simplicité et sa fraîcheur.



SIMPLICITE, PREMIERE ELÉGANCE DE LA JEUNESSE — Le costume tailleur tient la première place dans toutes les collections même pour les très jeunes. C'est que sa note classique n'a pas d'âge et convient aussi bien à la très jeune fille qu'à la dame d'âge mûr. Les accessoires naturellement ne sont pas les mêmes. Le jeune âge peut se permettre plus de fantaisie.

Sage-femme récompensée en France

Mme Maria Samat, âgée de 82 ans, une sage-femme demeurant près de Marseille, en France, a été récompensée, en fin de semaine dernière, pour avoir mis au monde un record de 4045 bébés. L'un d'eux, M. Paul Ribeyre, ministre de la Santé, lui rendit hommage au cours d'une cérémonie publique.

Là où les femmes feraient aussi bien

Le Conseil national des femmes, section de Montréal, croit qu'un plus grand nombre de femmes devraient siéger aux Communes. On n'est pas très exigeant sur les qualités requises mais on demande toutefois des résidentes du Canada âgées d'au moins 21 ans. Le Conseil encourage les femmes à s'occuper de politique municipale, provinciale aussi bien que fédérale et exprime l'avis que les Canadiennes sont bien à leur place dans ce domaine. On dit enfin que les femmes, de façon générale, sont en mesure de réaliser de grandes choses.

Mme Churchill serait née à Brooklyn

New-York, 28. (P.A.) — Brooklyn a été officiellement reconnu aujourd'hui comme le lieu de naissance de Jennie Rome, mère du premier ministre britannique Winston Churchill, bien que ce dernier ait déjà déclaré que sa mère était originaire de Rochester, N.Y.

Des représentants britanniques ont assisté au dévoilement d'une plaque de bronze à 426 Henry Street, adresse actuelle de la maison natale de Mme Churchill, mère.

La plaque, présentée par le journal "The Brooklyn Eagle", a été dévoilée par l'artiste Sarah Churchill, fille de Winston et petite-fille de la célèbre beauté que fut Mme Churchill.

Aux infirmières de Notre-Dame

La réunion annuelle de l'Association des Infirmières diplômées de l'hôpital Notre-Dame aura lieu ce soir, 28 mars, à 8 h. 15, à la résidence des infirmières, 2205, rue Maisonneuve. A cette occasion, on procédera à l'élection des membres du conseil.

Tous les membres actifs de cette association sont priés de bien vouloir être présents et de considérer cette invitation comme personnelle.

EUROPE

VOYAGES INDIVIDUELS ET GROUPES

14 JOURS	1719.
23 JOURS	1889.
30 JOURS	1815.

DEPARTS CHAQUE SEMAINE

A quoi êtes-vous apte?

On persuada un ancien combattant qu'il ferait un mauvais épicier mais un très bon chef de bureau (situation qu'il occupe aujourd'hui avec succès) — un chauffeur "borné" se révéla extraordinairement doué pour la mécanique.

SELECTION d'avril vous renseignera sur le centre d'orientation professionnelle de Bridgeport, Connecticut, qui dirige les gens vers des emplois auxquels ils sont vraiment aptes — leur évitant ainsi de tragiques erreurs. Lisez comment 22,000 jeunes gens de deux sexes ont ainsi bénéficié de ce service — et comment les méthodes employées devraient servir de modèle aux autres municipalités. Achetez aujourd'hui votre numéro d'avril de SELECTION: une tranche d'articles d'intérêt général, tirés des meilleures publications de l'heure.

Assortiment judicieux de capes et jaquettes de fourrure

\$89. à \$199.

le mieux

FOURRURES

"le mieux pour moins cher"

LOCATION 6719, rue Iberville

EMMAGASINAGE TALON 2866

Spéciaux en vedette samedi chez EATON

POUR JEUNES GENS

Vestons sport tout laine

Ordinairement 18.95

Solde du fabricant! Tartans, "Glen", carreaux pied-de-poule en gris, mélange de fauve et vert. Modèle droit à deux boutons; 3 poches appliquées. Boutons en cuir. Tous à demi-doublure de rayonne. Tailles: 32 à 38. Ordinairement 18.95. Spécial en vedette samedi

12.95

Complets pour garçons

Solde du fabricant. Veston croisé; pantalon à plis doubles, passants pour ceinture et fermeture-éclair. Tweed à texture diagonale ou unie. Fauve, sarcelle, brun, bleu royal. Tailles 28 à 33 pour 10 à 15 ans.

10.99

VETEMENTS POUR GARÇONS (MT 232), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL

BIPNOSPATE

medicinal

TOUX-RHUMES-GRIPPE

Tonique excellent préparé PAR LES FRERES MARISTES

soignée, calmer la toux — lever l'expectoration — atténuer l'asthme — bronchite

\$1.00 la bouteille, 3 pour \$2.50

Avant les REPAS

Au COUCHER

Pour la CUISINE

BRADING'S

BROWN STOUT

BRADING'S

BROWN STOUT

CONTENU 22 OZ.

UNION MADE

ESTD. 1865

A LA COMMISSION DU TRANSPORT

Les uns se réjouissent mais les autres se lamentent

La Fraternité des conducteurs de tramways accepte avec enthousiasme la sentence arbitrale, tandis que l'Association des chauffeurs, bien déçapointée, étudie ce qu'elle pourrait faire

C'est avec un enthousiasme détaillé comme suit: 11.4 cents d'augmentation et 18.6 cents de base. Elles recommandent encore l'adoption du fameux "plan Barrette" comme système général d'ancienneté à la Commission du transport.

Ces deux décisions sont exécutées. "Une grande victoire..." Il a gagné ses épaulettes... chantaient hier les quelque 2,000 conducteurs de tramways qui assistaient à l'assemblée de la Fraternité des conducteurs de tramways, section du tramway. Ils saluèrent ainsi M. Eucher-J. Corbeil.

"Le programme de défense du Canada est bien équilibré"

Déclaration du député Louis-Philippe Picard — Selon le député Jean Lesage, les soldats canadiens doivent rester en Corée

Ottawa, 28. (D.N.C.) — Le député libéral de Bellechasse, M. Louis-Philippe Picard, a dit hier soir, que, dans l'ensemble, le programme de défense du Canada avait été réalisé et bien équilibré, et que notre gouvernement devait se garder de surcharger la population canadienne.

Le débat sur les affaires étrangères se terminera la semaine prochaine par un discours du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson.

Dans certains milieux, a dit le député de Bellechasse, on accuse le Canada de ne pas accorder une aide économique suffisante aux autres pays signataires du pacte de l'Atlantique-Nord. On dit que les Etats-Unis font beaucoup plus que nous à ce point de vue et que nous devrions les imiter.

M. Picard est d'accord avec ceux qui veulent donner assez d'aide économique pour empêcher le communisme de se propager en Europe occidentale, mais il estime qu'il faut aborder le problème d'une façon et songer, non seulement à notre sécurité mutuelle, mais avant tout à notre propre sécurité et à notre propre bien-être. Notre premier devoir est envers le Canada et envers les Canadiens.

Malgré l'importance de l'article II du traité de l'Atlantique-Nord, qui est l'article relatif aux questions économiques, il nous faut comprendre qu'il est beaucoup

plus important d'assurer notre défense mutuelle. La participation du Canada au programme économique de l'O.T.A.N. doit être proportionnée à notre capacité de payer, à notre revenu et à notre population. Elle ne doit pas être telle que notre population soit surchargée. Certains voudraient que nous donnions gratuitement des matières premières et des vivres dont la vente nous permet, actuellement, d'équilibrer notre commerce étranger et garantir le bien-être de notre population.

En ce qui concerne l'aide économique, il y a des limites que nous ne pouvons dépasser sans compromettre notre économie nationale.

Les Canadiens et la Corée

"Si les Canadiens donnaient le mauvais exemple et se retiraient de la Corée en ce moment, jamais plus personne dans le monde n'aurait foi dans les organismes de sécurité collective, et tout organisme international de sécurité collective deviendrait inutile."

C'est ce que le député de Montmagny-Leslie, M. Jean Lesage, a dit, adjoint parlementaire du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à déclarer hier soir à la Chambre des communes en réponse à un discours prononcé mardi soir par le député indépendant libéral de Chicoutimi, M. Paul-Edmond Gagnon.

M. Picard est d'accord avec ceux qui veulent donner assez d'aide économique pour empêcher le communisme de se propager en Europe occidentale, mais il estime qu'il faut aborder le problème d'une façon et songer, non seulement à notre sécurité mutuelle, mais avant tout à notre propre sécurité et à notre propre bien-être. Notre premier devoir est envers le Canada et envers les Canadiens.

Malgré l'importance de l'article II du traité de l'Atlantique-Nord, qui est l'article relatif aux questions économiques, il nous faut comprendre qu'il est beaucoup

M. le chanoine Groulx demeure membre de la Société royale

Tant et aussi longtemps que sa démission n'aura pas été acceptée par l'exécutif

C'est apparemment un drame en cinq actes.

Abbaïr Maheux, président de la section française de la Société Royale, prononce une apologie du Rapport Massey — et ce au milieu d'une polémique sur l'aide fédérale aux universités. Il la prononce dans une circonstance publique et solennelle, où il agit comme président de la S. R. (section française).

Le chanoine Groulx, qui désirait depuis longtemps quitter ladite société, mais s'en abstient par amitié pour plusieurs collègues, estime qu'il doit se désolidariser de la déclaration Maheux, et démissionne publiquement.

La-dessus, la Nouvelle Revue Canadienne affirme que, lorsqu'il a démissionné, le chanoine Groulx n'était plus membre de la Société. Mise au point de l'historien: on ne l'a pas "exclu" de la Société, il désirait en sortir depuis sept ou huit ans, et l'avait fait savoir à qui de droit. Au surplus, lorsque l'avait mis au courant, en mars, d'une décision prise à son sujet un mois plus tôt!

Enfin, le secrétaire de la Société Royale fait parvenir à la presse un communiqué où il est affirmé que... le chanoine Groulx est toujours membre de la Société Royale — mais "membre à la retraite". Il cessera de l'être en juin seulement, si le conseil d'administration accepte sa démission.

Cinq actes.

Si la Nouvelle Revue Canadienne s'en tient à la tradition racineuse, chère au cœur de René Groulx, les choses en resteront probablement là.

Concluons que si le chanoine Groulx est toujours membre de la Société Royale, il l'était lorsqu'il a démissionné. Son acte avait exactement le sens qu'il lui a donné. Et messieurs les chercheurs de puce en sont pour leurs frais.

Le chanoine Lionel Groulx, de Montréal, est encore membre de la Société Royale, dans la catégorie des membres à la retraite, et il cessera de l'être seulement si sa récente lettre de démission est acceptée par le Conseil d'administration de la Société lors de sa prochaine réunion en juin à Québec.

Telle est l'essence d'une déclaration officielle que nous a fait tenir aujourd'hui le secrétaire de la Société Royale (le secrétaire général de la Société Royale, le Dr Séraphin Marion étant toujours retenu à la maison par une grave maladie).

Par ailleurs, un porte-parole de la Nouvelle Revue Canadienne nous a fait des commentaires, reproduits ci-dessous, au sujet de la lettre envoyée au Devoir par le chanoine Groulx et reproduite dans notre édition d'hier.

La déclaration du secrétaire

La déclaration du secrétaire, qui semble apporter le dernier mot à l'affaire Groulx-Maheux, souligne le fait que M. le chanoine Lionel Groulx est toujours membre de la Société Royale en vertu d'une décision prise à une réunion du Conseil d'administration de la Société tenue à Ottawa le 20 octobre 1951 et à laquelle assistaient entre autres M. l'abbé Arthur Maheux, aujourd'hui président de la section française et dont la récente déclaration à l'appui du rapport Massey a porté le chanoine Groulx à offrir sa démission.

"La Société Royale comporte 4 catégories de membres: 1) les membres honoraires; 2) les membres unattached, c'est-à-dire qui ne font partie d'aucune section en particulier; 3) les membres de l'une ou l'autre des cinq sections; 4) les membres à la retraite.

"Depuis l'année 1918, M. l'abbé Groulx faisait partie de la section (1) de la Société Royale. Le 20 octobre 1951, le Conseil d'administration de la Société Royale a tenu une réunion à Ottawa. Au cours de la réunion, il a étudié une lettre que l'abbé Groulx avait adressée à M. Marion et dans laquelle il demandait de sortir de la Société.

"A ce moment-là, M. le chanoine n'avait pas acquiescé ses cotisations. L'un des articles du règlement de la Société stipule qu'un membre qui n'est pas en règle avec la Société, financièrement, ne saurait être versé dans la catégorie des membres à la retraite.

"Si les choses eussent suivi leur cours normal, le chanoine Groulx eût dû quitter la Société sans plus de cérémonie, mais le conseil d'administration estima que le chanoine Groulx méritait certains égards.

"Groulx est l'un des anciens de la Société Royale puisqu'il en fait partie depuis 33 ans. En outre, en

LA FEDERATION

La situation est fort inquiétante

Plutôt encourageante depuis le début, la situation sur le front de la charité a subitement pris une tournure inquiétante.

Il ne reste que trois jours complets de sollicitation et le total, qui se chiffre par \$912,604, ne représente encore que 73 pour cent de l'objectif de \$1,250,000.

La campagne se terminera lundi soir prochain et la Fédération devra recueillir une somme de plus de \$337,000 au cours de la fin de semaine pour être en mesure de verser à ses 33 œuvres le minimum nécessaire à leur survie.

Chez les dirigeants, l'inquiétude a succédé à la confiance.

"Inquiétude justifiée, a commenté M. Paul Girouard, président général de la campagne. Les entrées sont moins fortes que l'an dernier et pourtant l'objectif est de \$1,250,000, c'est une question de compréhension et de générosité, dit-il. C'est aussi une question de logique. Nos concitoyens ont donné aux trois autres fédérations de Montréal, l'automne dernier, une somme globale de \$2,137,000 et pourtant ils ne représentent que 30 pour cent de la population et nous sommes invités à soulever \$1,250,000. Il ne faudra pas que l'on puisse dire que les Canadiens français se désintéressent à leurs pauvres. La campagne de la Fédération est la seule occasion qui nous soit offerte de manifester collectivement notre sens social.

"Si l'objectif n'est pas atteint, il y aura des appels de détresse qui ne seront pas entendus, il y aura des misères morales et physiques qui attendront un soulagement en vain. Cela, nous sommes convaincus que la population ne le permettra pas."

Message à la population

M. Girouard rappelle qu'il faut attendre à tout prix le minimum de \$1,250,000. "C'est une question de compréhension et de générosité, dit-il. C'est aussi une question de logique. Nos concitoyens ont donné aux trois autres fédérations de Montréal, l'automne dernier, une somme globale de \$2,137,000 et pourtant ils ne représentent que 30 pour cent de la population et nous sommes invités à soulever \$1,250,000. Il ne faudra pas que l'on puisse dire que les Canadiens français se désintéressent à leurs pauvres. La campagne de la Fédération est la seule occasion qui nous soit offerte de manifester collectivement notre sens social.

"La Nouvelle Revue canadienne"

Pour faire suite à la déclaration du chanoine Lionel Groulx, faite au Devoir de Montréal et reproduite dans le Droit d'hier en marge d'un article paru dans la Nouvelle Revue canadienne, nous avons réuni un porte-parole de la revue littéraire, qui nous a fait les commentaires suivants:

"Nous ne voulons pas éterniser la discussion. Nous avons dit ce que nous avions à dire au sujet du geste déplorable du chanoine Groulx. Nous n'avons rien à ajouter pour le moment. Nous n'avons rien à retrancher non plus. Le chanoine Groulx ne répond qu'à un point de l'article de l'abbé Maheux et du "chapeau" dont nous avons coiffé cet article. Nous estimons qu'il répond à côté de la question.

M. Maheux et nous avions dit que, lorsque le chanoine Groulx a donné sa démission de la Société Royale, il n'était plus membre actif de cette société, puisque le Conseil général l'avait mis à la retraite à la demande de la Section française. A cela, le chanoine Groulx rétorque qu'il ignorait cette mise à la retraite d'office. Bien que la chose nous paraisse fort extraordinaire, encore qu'elle puisse s'expliquer par la maladie récente du secrétaire de la Société, nous ne sommes pas à mettre en doute la parole du chanoine.

Mais l'ignorance ou le pouvoir en dire ne change rien à une situation de fait, que M. Maheux et nous avions raison de constater. Le chanoine Groulx ajoute qu'il avait l'intention depuis quelque temps de démissionner et qu'il en avait fait part au secrétaire général de la Société. A quoi nous répondons que le secret de cette démarche a été si bien gardé que même le président de la Section française, M. Maheux, l'ignorait tout à fait. Mais cela non plus ne change rien à la situation de fait que nous avons révélée.

"Par ailleurs, le chanoine Groulx ne relève aucune de nos affirmations. C'est donc qu'il en reconnaît le bien-fondé.

"Un dernier mot. Le Devoir a écrit que le chanoine Groulx s'est présenté difficilement au débat parce qu'il est occupé à un travail sérieux, c'est-à-dire à la rédaction d'un nouveau tome de son Histoire. Nous nous permettons de signaler que c'est le chanoine Groulx qui a ouvert ce débat; ce n'est ni l'abbé Maheux ni la Nouvelle Revue Canadienne. Quant à l'Histoire du chanoine Groulx, nous avons dit dans la Revue ce que nous pensions de sérieux de ce travail."

En marge de la commission du secrétariat de la Société Royale, le même porte-parole de la Nouvelle Revue Canadienne nous a fait la déclaration suivante: "La déclaration du secrétaire ne contredit rien à notre. Elle est toujours ambiguë en ce qu'elle omet d'ajouter que le chanoine Groulx a été rayé du nombre des membres actifs de la Société Royale, sinon exclu de ses cadres."

Note de la rédaction

Bref, la Nouvelle Revue Canadienne reçoit un bon camouflet, et elle l'encaisse sans plaisir.

Son intervention dans la discussion n'aura pas été heureuse. Elle qui se pense comme la fine pointe de l'intelligence canadienne (de langue française), elle a suivi l'abbé Maheux dans toutes les histoires de cotisations non payées de quiprosos, de mises au point

La radio devra verser de plus forts droits aux compositeurs

Ce sera le double de l'an dernier dans le cas des postes privés — Les taux nouveaux ne sont plus basés sur le nombre de récepteurs mais sur les revenus des postes

Ottawa, 28. (P.C.) — La Commission d'appel des droits d'auteur annonce une nouvelle formule des versements à verser un cent par capita et 2 1/2 pour cent de ses revenus commerciaux.

On a annoncé officiellement que les postes privés verseront cette année en droits d'auteur une somme de \$350,000 contre \$152,421 en 1951. La Société Radio-Canada paiera approximativement \$175,000 contre \$152,421 pour l'année précédente.

Les sommes versées par la Société Radio-Canada et les postes privés sont moindres que les demandes de l'association, qui furent soumises à une commission d'appel de trois hommes au cours d'une audition de neuf jours en janvier dernier.

La commission était formée du juge J. T. Thorson, de la Cour de l'Échiquier; de M. Charles Stein, sous-secrétaire d'Etat, et de M. Paul Fontaine, du ministère de la Justice.

L'Association des postes privés voulait que les taux soient basés sur la population, sur le nombre des permis de postes récepteurs, sur le nombre de foyers possédant des radios ou sur la somme que les postes privés versent chaque année en tarifs de permis dans les caisses du ministre des transports.

L'Association des auteurs, compositeurs et éditeurs aura le droit de voir les livres de comptabilité des postes privés pour vérifier les déclarations de revenus bruts.

Les taux payés par les postes privés s'élèveront à 1 1/2 pour cent des revenus bruts qu'ils déclarent au ministre des transports. La Société Radio-Canada qui offre moins d'émissions commerciales que les postes privés, paiera 1 1/2 pour cent de ses revenus bruts plus un cent par capita de la population.

L'Association demandait que les postes privés paient 4 1/2 de cent par capita de population et 2 1/2 pour cent de leurs revenus commerciaux.

Les frais du réarmement empêchent Ottawa d'améliorer les pensions

Même s'il était très désirable d'élargir le système de pension, Ottawa ne dispose pas des moyens pour le faire, dit M. Saint-Laurent — Pas de régies gouvernementales

Ottawa, 28. (P.C.) — Le premier ministre Saint-Laurent a dit hier, pour trouver un moyen de faire le réarmement des cadres de la pension de vieillesse au Canada, il est "très désirable" mais ne peut être accompli sur une grande échelle alors que le réarmement coûte des milliards.

Il répondait à une suggestion du Congrès canadien du travail que les pensions soient portées de \$40 à \$65 par mois et faites payer en partie par le gouvernement fédéral à tous les Canadiens des 65 ans au lieu de 70 ans. Au paravant, le Congrès canadien du travail avait soumis son mémoire annuel au cabinet.

Le premier ministre estime que le coût des pensions monterait à \$840,000,000 par année si l'on appliquait la recommandation du Congrès canadien du travail et il affirme que le pays ne pourrait supporter une telle dépense pour le moment.

Le Congrès canadien du Travail a demandé de son mémoire la pension de vieillesse de \$40 à \$65 par mois et faites payer en partie par le gouvernement fédéral à tous les Canadiens des 65 ans au lieu de 70 ans. Au paravant, le Congrès canadien du travail avait soumis son mémoire annuel au cabinet.

Le premier ministre rejette la régie des prix "parce que nous (le cabinet) n'y avons pas fait" à des temps. Les autres pays arrivent le Canada pour sa prospérité et les Canadiens sont aussi bien que n'importe quel autre peuple au monde.

M. Saint-Laurent dit croire que les lois de la justice sociale continueront à s'améliorer au Canada, quel que soit le parti au pouvoir.

Convocations

Cercle Lacordaire: Ce soir, forum Lacordaire à la Bibliothèque municipale. Entrée rue Champlain.

En réponse, M. A. R. Mosher, président du Congrès Canadien du

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

- Vivoir somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
- Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
- Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, convention, repos, voyages de noces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice POIST, président.

Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada

Téléphone: Ste-Agathe, 326

Savez-vous que...
il est plus coûteux de faire réparer une
glacière électrique que d'acheter une
glacière climatisée.

FA. 6836

Brunelle



Vous pouvez ENTENDRE de nouveau sans rien porter dans l'oreille

Si vous avez l'oreille dure — peu importe votre âge — il vous est possible d'entendre de nouveau jusqu'au murmure le plus faible, sans l'aide d'un appareil auditif dans les oreilles. Le nouveau récepteur épidermique Acousticon vous permettra de tout saisir avec la plus grande clarté et en tout confort... sans ces boutons dits "invisibles"... sans bandeau... ni pression d'aucune sorte.

Minuscule, aussi décorative qu'un joli bijou, l'Oreille Super-X Acousticon se porte au poignet, dans le gousset, épinglée en broche ou pincée à la cravate — sans attirer l'attention. Et pourtant, ce miracle de l'électronique est plus puissant et plus fidèle que tout autre jamais inventé par nous.

Garantie Intégrale — La garantie Acousticon est soutenue par notre expérience comme premiers et plus anciens fabricants d'appareils auditifs électriques du monde.

ACOUSTICON DE MONTREAL, 1460 ave Union, Montreal, Qué.
Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner au sujet de l'Oreille Super-X.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Comté _____ L.D. _____

ACOUSTICON DE MONTREAL, 1460 ave Union, BE. 5272

Philippe Beaudubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, et l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$16.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

VENDREDI, 28 MARS 1952

Une juridiction provinciale qu'il faut défendre

Comme il l'a fait déjà à plusieurs reprises au cours des dernières années, M. Diefenbaker a proposé aux Communes une résolution recommandant l'adoption d'un Bill ou d'une Déclaration des droits. Le débat commencé lundi sur ce sujet a été fort intéressant, et il a révélé une fois de plus les divergences de vues très marquées qui séparent les Canadiens, non seulement sur la façon d'assurer le respect des droits personnels auxquels tout le monde tient, mais même quand il s'agit de préciser ces droits et d'en indiquer les frontières.

La thèse de M. Diefenbaker et de ceux qui l'appuient se fonde d'abord sur la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. La défense des droits fondamentaux de la personne est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que ces droits sont niés de la façon la plus flagrante, non seulement chez les communistes, mais dans bien d'autres pays, et notamment pour les minorités. C'est le cas par exemple pour l'inextricable problème noir aux États-Unis.

Les moyens de promouvoir ces droits doivent naturellement s'adapter aux institutions politiques des divers pays. En régime britannique, où il n'existe pas de constitution écrite qui soit supérieure au Parlement, l'on ne peut recourir à une loi fondamentale comme l'ont fait d'autres pays, car toute loi peut être changée par le Parlement suivant. (La Constitution canadienne délimite les juridictions fédérales et provinciales, mais chacune des deux reste souveraine dans son domaine). Pour éviter cette difficulté, M. Diefenbaker accepterait une simple déclaration formulée en onze articles.

Cela peut paraître un objectif fort modeste, voire même inadéquat s'il s'agit de réprimer certaines violations de droits fondamentaux qui sont commises au Canada. Mais c'est que dans cette affaire, ceux qui défendent les droits de l'homme, avec beaucoup de sincérité, visent aussi un autre objectif qu'ils ont fort à cœur: la centralisation fédérale. Si une loi fédérale, ou même une simple déclaration, était adoptée, ils s'efforceraient ensuite d'en tirer toute une théorie de juridiction fédérale en matière de droits personnels, un peu comme l'a fait le rapport Massey en matière d'éducation.

Or les droits personnels sont de juridiction provinciale, ainsi que l'a rappelé M. Lionel Bertrand dans le débat de lundi. Et tout en discutant le fond du problème, M. Bertrand motivait aussi son opposition à la résolution par des arguments politiques que les partisans du projet ne peuvent récuser: que les droits de l'homme relèvent des droits civils, qui sont du ressort des provinces, et qu'une législation fédérale là-dessus soulèverait un violent débat sur l'autonomie provinciale; que du reste il est fort peu probable que l'on pourrait obtenir l'accord des provinces sur un texte unique.

Les centralisateurs ne nient pas évidemment la juridiction des provinces dans ce domaine; mais ils invoquent une série de cas spéciaux pour prétendre qu'il y a une certaine juridiction fédérale concurrente: territoires sous juridiction fédérale comme le Nord-Ouest; forces armées, vétérans, Indiens, Esquimaux, fonctionnaires fédéraux, immigrants, aubains; la question de la citoyenneté, les privilèges du parlement, la loi électorale; plusieurs aspects du Code criminel; la liberté des communications: postes, radio, télévision, télégraphe, téléphone, censure de la douane; la sécurité sociale où le pouvoir fédéral multiplie ses interventions.

Tout cela, et la liste peut s'allonger encore, constitue un réseau d'exceptions aussi impressionnant que pour les matières culturelles où s'est insinué Ottawa. M. Alistair Stewart a même indiqué lundi une nouvelle manœuvre de pénétration: il a dit qu'avec M. Diefenbaker et les autres partisans d'un bill des droits il a utilisé des termes qui prêtent à confusion, par exemple l'expression "droits civils"; ils l'emploient dans un cer-

tain sens, mais comme la constitution attribue les droits civils aux provinces, les adversaires de la mesure s'en emparent. Pour supprimer toute ambiguïté, M. Stewart se corrige et dit que son groupe parle en fait de droits... constitutionnels. De même qu'il y a culture et éducation, il y aurait droits constitutionnels et droits civils; avec cette pirouette, Ottawa s'installerait dans le domaine des droits civils!

Comme pour l'éducation, ce conflit de juridiction est de primordiale importance parce qu'il engage le fond du problème. Tout le monde s'accorde sur le principe du respect des droits de l'homme, mais l'accord cesse dès qu'il s'agit de préciser ces droits. C'est le cas à l'O.N.U. où les trente articles de la Déclaration ont dû être rédigés en termes vagues qui couvrent des interprétations fort diverses; la preuve c'est que les tentatives de précision en vue de conventions internationales particulières — notamment sur la liberté d'information — ont abouti à des échecs.

L'accord ne serait pas facile non plus entre les divers groupes qui composent le Canada. M. Pierre Gauthier rappelait lundi les griefs scolaires des minorités catholiques et françaises dans les autres provinces. La majorité des partisans d'un bill des droits ne voit pas la question du monde œil que nous; pour eux la liberté de religion n'est pas violée par des régimes qui contraignent les catholiques à payer un double impôt scolaire, ou à payer plus cher que les autres à cause d'une injuste répartition des impôts.

La résolution Diefenbaker proclamerait entre autres droits la liberté de religion, la liberté de parole, la liberté de la presse et de la radiodiffusion. Tout le monde admet cela, et dans une certaine mesure tous les Canadiens jouissent de ces droits même s'il y a des lacunes. Mais ces droits ont des limites que tous les Canadiens ne plaçant pas aux mêmes points. Les partisans d'un bill des droits veulent supprimer des restrictions qu'ils jugent répréhensibles. Mais le débat là-dessus deviendrait insoluble.

Prenons la liberté de radiodiffusion. L'autonomie dernier Radio-Canada a diffusé sur son réseau anglais des causeries de MM. Brock Chisholm, Bertrand Russell, Eben Cameron et de trois autres conférenciers. Les théories immorales et irréligieuses que ces personnages ont exposées ont suscité des protestations qui ont eu des échos au Parlement fédéral. Dans le débat, aux Communes, alors que M. Hansell reprochait à M. Cameron, professeur à McGill, d'avoir préconisé un système d'éducation fondé sur la négation de Dieu, M. Diefenbaker ne voyait comme frontières à la liberté de radiodiffusion que les dispositions du Code criminel; pour ce défenseur des droits humains, aucune émission n'est condamnable tant qu'elle ne viole pas les lois sur le blasphème, la sédition ou le libelle. Pour lui, les personnages cités plus haut avaient le droit de prêcher l'immoralité et l'irréligion dans tous les foyers; les droits des familles, des parents, des enfants, cela ne comptait pas, pas plus que le respect des valeurs morales et religieuses qui fondent notre civilisation chrétienne.

Nous n'allons pas confier la protection de nos droits personnels à des gens pareils. Selon la doctrine catholique, la liberté de l'homme doit demeurer au service de la vérité, et si au nom de la liberté l'on attente à la vérité, c'est de la licence. D'autres, dont plusieurs partisans de l'intervention fédérale dans ce domaine, placent l'accent sur la liberté, sans s'inquiéter des droits de la vérité et reculent beaucoup plus loin les bornes de la licence. C'est pour cela que la protection des droits personnels a été confiée aux provinces en 1867, pour que le principal groupe catholique et français du pays ne soit pas, dans ces domaines primordiaux, à la merci d'une majorité qui a des conceptions si discutables de la liberté.

Paul SAURIOL

BLOCS - NOTES

Le "Herald" et l'enquête sur la moralité

Le HERALD consacrait ces jours derniers un premier-Montréal à l'enquête sur la moralité. Sa réaction est celle de tout honnête homme, de tout homme sensé.

Chacun, écrit en substance le HERALD, peut épuiser les moyens dilatoires que la procédure met à sa disposition. C'est un droit juridique — mais s'il permet de remettre une fois de plus la tenue de l'enquête à plus tard.

Mais "les meilleurs intérêts de tous ceux que l'enquête implique — y compris ceux qui sont "nommés" — seraient servis au mieux si tous s'entendaient pour mener l'enquête à sa fin sans délai, qu'il existe ou n'existe pas de possibilités juridiques de délai".

A quel servent ces délais? A tout obscurcir, quand "il semblerait dans l'ordre de tout clarifier". Cet étonnement indigné, tout le monde l'approuve. Et voilà sans doute pourquoi, malgré cent embûches, l'enquête rebondit toujours; et ceux qui la mènent ne se découragent pas, malgré tous les ennuis qu'elle leur cause nécessairement.

Du meilleur et du pire...

Un génie malaisé paraît inspirer la C.C.F. dans ses relations avec les Canadiens français.

Quand elle a posé un geste qui, outre d'être honnête et courageux, est de nature à leur plaire, elle l'efface à moitié par un autre, franchement détestable.

Ainsi, en politique extérieure, le parti socialiste a adopté il y a un mois une attitude non conformiste. Il s'attaque à l'orientation militai-

riste de la politique atlantique, souligne l'irréalisme et l'irresponsabilité des décisions prises à Lisbonne et la faiblesse relative de l'aide économique aux nations sous-industrialisées.

C'est un point de vue honnête. Et il demande du courage: tous les grands journaux anglophones du pays, depuis la Gazette et le Star jusqu'à la Winnipeg Free Press, s'acharnent à fausser le sens de cette politique. La C.C.F. a pris le risque de se faire traiter de communiste, de philocommuniste ou communisante, sur un contenu dont ces simplifications deviennent, hélas! aussi courantes qu'efficaces. Elle s'est défendue avec intelligence et a attaqué avec lucidité.

Pourquoi faut-il que dans le même temps elle se montre plus centralisatrice que les libéraux d'Ottawa — ou du moins plus franche qu'eux dans ses prises de position au sujet des subsides à tout l'en-

LETTRE D'OTTAWA

Les prochaines élections partielles

M. Alfred Dion abandonnerait la vice-présidence de la Chambre pour la magistrature

par Pierre VIGÉANT

OTTAWA, 28 — Il semble acquis que le gouvernement Saint-Laurent annoncera toute une série d'élections partielles à la veille du congrès parlementaire de Pâques. Ces élections se tiendraient vraisemblablement à la même date dans le cours du mois de mai.

M. Saint-Laurent a une raison toute particulière de vouloir disposer le plus rapidement possible des élections partielles qui doivent être tenues dans un délai de quelques mois dans le Québec, c'est l'approche d'une élection générale provinciale. Les libéraux fédéraux n'ont apparemment pas l'intention de cette fois de permettre à M. Duplessis de brouiller les cartes en mêlant les questions fédérales et les questions provinciales. Ils voudraient laisser le champ libre à M. Lapalme afin qu'il puisse faire à son gré le procès du gouvernement d'Union nationale.

Six vacances

Il y a actuellement six vacances à remplir à la Chambre des Communes — deux en Ontario, deux dans le Québec et deux au Nouveau-Brunswick.

En Ontario, il s'agit de remplacer M. Louis Brethaupt, député de Waterloo-Nord, qui a été nommé lieutenant-gouverneur de sa province, et M. Walter Thomson, député d'Ontario, qui a démissionné pour accepter la direction du parti provincial et qui a joué de malheur puisqu'il a été écarté par les conservateurs de M. Frost. Le battu dans son propre camp, au Nouveau-Brunswick, les vacances ont été créées par le décès de M. Harold Hatfield, député de Victoria-Carleton, et l'élevation à la magistrature de M. Clovis Richard, député de Gloucester.

Les deux vacances dans le Québec se trouvent dans Outremont-Saint-Jean, le siège de M. Edouard Rinfret, qui a démissionné à la fois comme député et comme ministre des postes pour devenir juge à la Cour d'appel, et dans Brome-Missisquoi, dont le représentant, M. Henri Gosselin, est décédé à la veille de la session.

De tous ces sièges vacants, un seul était occupé par un député oppositionniste: le représentant de Victoria-Carleton, M. Hatfield, était en effet conservateur. Les libéraux peuvent donc espérer conserver la majorité ou les deux tiers de ces sièges, même en dépit des facteurs qui jouent contre eux aux élections partielles, surtout si l'on se rappelle qu'ils l'ont emporté par des majorités énormes dans Outremont-Saint-Jean, dans Waterloo-Nord et dans Gloucester.

Nouvelles nominations?

Il peut se faire qu'il se tienne plus de six élections partielles à la session. Car la C.C.F. ne se contente pas d'une aide aux universités, elle réclame l'assistance financière à tous les degrés de l'enseignement. En quoi elle est logique: car une fois admis le principe de l'aide fédérale à l'enseignement, nous dirons-on en vertu de quel déraisonnement aider les universités serait un bien, tandis qu'assister les écoles primaires serait un mal?

M. Saint-Laurent a déjà laissé entendre que certains C.C.F. sont des libéraux impatients. La justice de la boutade se vérifie! Mais être "trop pressé", c'est parfois commettre une erreur politique...

André L.

Le cardinal Gerlier, artisan de la paix

Le cardinal Gerlier a récemment fait en Allemagne une courte visite qui a laissé de l'autre côté du Rhin d'émouvants souvenirs.

Invité par Son Eminence le cardinal Frings, avec lequel il a fait, entre autres, le voyage du Canada, il a donné de grandes conférences à Cologne et à Bonn (le cardinal Gerlier est très familier depuis sa jeunesse avec la langue allemande), officie pontificalement dans l'illustre cathédrale de Cologne, rencontre beaucoup d'Allemands de types différents, dont le chancelier Adenauer et des hommes d'œuvres.

Ancien soldat, grand blessé de 1914, le cardinal archevêque de Lyon a été profondément ému de ce qu'il a vu en Allemagne. Dans une conversation publiée par la Croix, de Paris, numéro du 5 mars, il a déclaré:

Quand je songe à ce que j'ai vu, aux ruines effroyables de Cologne et de Bonn, de tant d'autres villes, à ce que j'ai discerné ou deviné dans le cœur de tant d'Allemands de tous les milieux, comment pourrais-je ne pas éprouver plus que jamais l'horreur de la guerre et le désir passionné de faire comprendre à tous ceux qui veulent bien entendre notre voix le devoir primordial qui s'impose à tous les chrétiens de travailler, autant qu'il dépend de chacun d'eux, à affermir entre les hommes le règne de la paix chrétienne.

A la suite de ce voyage, un journal allemand a qualifié le cardinal Gerlier d'artisan de la paix et de bâtisseur de ponts.

On a exprimé le désir que de prochaines rencontres entre Français et Allemands se multiplient.

G. M.

Les progrès de Radio-Vatican

Le 12 février, vingt et unième anniversaire de l'inauguration de la Radio-Vaticane par Pie XI, S. Em. le cardinal Canali, président de la Commission pontificale pour l'Etat de la Cité du Vatican, a béni un nouveau poste émetteur de Radio-Vaticane. C'est un émetteur pour ondes courtes, de la puissance de 50 kilowatts, qu'on peut régler sur les diverses longueurs d'ondes comprises entre les 13 et 30 mètres. Il remplace le premier émetteur installé en 1931 au Vatican par l'inventeur lui-même, M. G. Marconi. Avec des installations et perfectionnements récents, studios, centre de contrôle, cabines électriques, centrale, antenne, etc., le nouvel émetteur épuise les possibilités d'agrandissement à l'intérieur de la Cité du Vatican. Les principaux perfectionnements en vue d'assurer un service efficace et régulier de Radio-Vaticane sur le plan européen et mondial se réaliseront en dehors de la Cité du Vatican par l'installation de deux nouveaux postes, l'un émetteur, l'autre récepteur, à une quinzaine de kilomètres de la Ville Eternelle. Cette double installation est l'objet d'un accord entre le Saint-Père et la République italienne (I.S.P.).

La Bible vous parle

Puis Joseph commanda qu'on remplît de blé les vaisseaux, qu'on remit l'argent de chacun dans son sac et qu'on leur donna des provisions pour la route. (Genèse 42, 25)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Le point de vue du lecteur

Sur un faux dilemme

En marge de la Rencontre économique internationale de Moscou

M. le directeur,

J'ai suivi la polémique Angers-Vandor Pal dans les colonnes de votre journal. Vous me permettez peut-être d'y contribuer quelques idées.

Dans son second article, Vandor Pal s'élève contre ceux "qui ne voient toujours qu'un dilemme: la guerre ou la paix — la paix avec un monstre". Vandor Pal désire "une troisième solution". Il est là-dessus très vague; il laisse deviner quelque réforme économique, quelque évolution de notre système. Mais ce tour de passe-passe ne fait que brouiller les esprits: que notre système évolue ou non, qu'il y ait ou non des réformes, la question demeure exactement la même, telle que posée par M. Angers: il faut choisir, la guerre ou la paix! La réforme économique n'est pas une alternative à ce dilemme central; elle n'est pas du même ordre.

La question immédiate n'est pas, pour moi, ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour assurer un meilleur rendement de notre système, mais en premier lieu la question de savoir si notre système tel qu'il est et tel qu'il peut être amélioré — doit fatalement entrer dans la compétition militaire (au prix de souffrances atroces et de destructions innombrables) avec les systèmes de l'Est, ou s'il peut s'engager dans la compétition pacifique, commerciale, culturelle, etc. En d'autres termes, la constitution de deux blocs opposés, tendus l'un contre l'autre, est-elle une contradiction qui ne peut se résoudre que par les armes? Ou n'est-il pas, plutôt, plus sage de chercher à résoudre cette contradiction sans le recours à la guerre, en profitant de la moindre occasion, du moindre espoir, pour faire un pas dans cette voie?

Je peux comprendre les sentiments de Vandor Pal, qui résume le dilemme à un choix entre Washington et Moscou. Nous n'avons pas tout à fait la même optique. Notre patrie nous importe, et je crois qu'entre les deux il y a place pour "choisir" ce qui peut aider notre pays.

Bien à vous, Magdeleine THÉRIEN

Pourquoi la restriction des marchés?

Un seul exemple (qui, je l'admets, ne touche pas Vandor Pal): la crise actuelle dans notre industrie textile canadienne. Je veux citer une allocution de M. H. A. Kays, gérant général du service des marchés de la Dominion Textile, prononcée récemment à Toronto devant les membres de la "Canadian Retail Federation". (La Presse, 10 mars 1952).

M. Kays soulignait que 200.000 personnes sont employées par l'industrie du textile au Canada; 1 personne sur 6 dans l'industrie manufacturière du pays est employée dans le textile. Or, M. Kays déclarait que le "dumping" du textile américain sur nos marchés, l'absence de marchés extérieurs sérieux, provoquent une crise dans cette industrie. Les employés de la Dominion Textile à Montréal, qui ont travaillé trois ou quatre jours par semaine; les employés du textile de Louiseville et des autres centres québécois de production textile, savent exactement ce qui en est.

Du point de vue de l'industriel

Congrès annuel de la Ligue du dimanche

Chaque année la Ligue du dimanche tient un congrès où des délégués, venus de diverses régions, exposent comment le précepte dominical est observé dans leurs milieux et discutent ensemble des mesures à prendre pour rendre son observance plus rigoureuse. La comité exécutif de la Ligue vient de fixer au lundi, 28 avril, la tenue de ce congrès. Il aura lieu, comme d'habitude, à Montréal. (I.S.P.)

Heureuse initiative

L'étude de notre civilisation

On ne saurait trop féliciter l'Université de Montréal de l'initiative qu'elle vient de prendre. A partir d'octobre, en effet, elle donnera des cours de civilisation française sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, en collaboration avec l'Institut d'histoire de la Faculté des lettres. C'est grâce à la générosité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal que l'Université pourra défrayer le coût de cette nouvelle chaire. Il faut également saluer le fait que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ait compris l'importance de l'étude de la civilisation canadienne-française.

Un coup d'oeil sur le programme est des plus instructifs. Le cours sera réparti sur deux années. Au cours de la première, on étudiera d'abord les grandes notions de culture et de civilisation, la sociologie de la nation, la culture française, son inspiration, ses caractéristiques, ses modes d'expression. On traitera ensuite de l'acclimation de la culture française en terre américaine, des influences auxquelles elle est soumise dans le milieu américain, et des principales manifestations de la culture canadienne sous le régime français. Suivra, une étude de l'évolution du Canada français depuis l'avènement du régime britannique: évolution politique jusqu'à la Confédération, alors que le Canada français, grâce à l'autonomie de la province de Québec, peut assumer la direction de sa propre vie culturelle et nationale; évolution sociologique dont la ten-

dance générale est à l'intégration, et dont procèdent certains grands phénomènes de notre vie sociale: émigration, urbanisation, etc. Une sorte d'inventaire des principales manifestations religieuses, sociales, économiques, juridiques, artistiques, littéraires de la culture canadienne-française de l'époque de la Confédération couronnera cette première année.

La seconde examinera l'état actuel de la civilisation canadienne-française: les problèmes que le Canada français doit résoudre pour conserver sa culture originale et continuer son œuvre civilisatrice: problèmes politiques, économiques, sociaux, etc.; la contribution du Canada français à la civilisation canadienne (religieuse, économique, sociale, intellectuelle), et à la civilisation humaine (rayonnement intellectuel, mouvement missionnaire, etc.); la place de la civilisation canadienne-française dans les perspectives actuelles du monde.

Une pareille chaire s'imposait. En la créant, l'Université de Montréal a compris ses devoirs envers la collectivité canadienne-française. Elle rendait un immense service à ceux qui, vivant en dehors de Montréal et du Québec, ne pouvaient suivre ces cours, si elle les donnait également par correspondance. Parmi les minorités franco-canadiennes, nombreux sont ceux qui s'inscrivent. Les résultats pratiques de ces cours se feraient sentir d'un bout à l'autre du Canada.

Camille L'HEUREUX. (Le Droit)

LETTRES AU "DEVOIR"

RENCONTRE ECONOMIQUE INTERNATIONALE DE MOSCOU

Monsieur le Directeur,

Il vaut la peine, je crois, d'ajouter quelques remarques à la discussion entre Vandor Pal et M. F.-A. Angers au sujet de la guerre et de la paix.

J'aimerais noter tout d'abord que je n'ai aucune intention de me prononcer positivement en faveur de la guerre, — bien que je sois moi-même un réfugié.

Je voudrais seulement démontrer que l'essentiel de l'article de Vandor Pal n'était pas réfuté par M. Angers. Il est vrai que la plupart des réfugiés attendent la guerre, — mais il est aussi vrai qu'ils sont seuls capables de découvrir la fausseté de certains "moyens de paix", comme, par exemple, la réunion d'économistes communistes et non communistes.

Pour pouvoir juger la disposition des Russes, il faut une connaissance approfondie de l'histoire et de la méthode communiste. — Mais il faut également l'expérience. C'est qui ont cette expérience sont véritablement les seuls capables de juger les circonstances.

Croyez-vous que les Russes sont de bonne foi dans les circonstances actuelles? Lisez-vous quelques-uns des journaux qui passent le rideau de fer? La présence du R. P. Levesque dans la Commission Massey fut-elle avantageuse, d'après vous, aux Canadiens français ou désavantageuse? A-t-il converti les Anglais, d'après vous, pour la cause des Canadiens français ou contrairement? Pourquoi tonneriez-vous contre cette commission? Il faudrait compter aussi sur la Providence. — Vous êtes très naïf si vous croyez qu'une réunion d'économistes même effectivement à la paix. Je vous assure qu'un autre rideau de fer est un moyen plus efficace parce qu'il fait réfléchir les Russes. Vous dites: il faut des actes réalistes pour la paix. Certainement! Or, un autre rideau de fer est une plus grande "réalité" qui, même probablement à la bonne disposition des Russes qu'une centaine de réunions.

Ceux qui ont une connaissance théorique et pratique du communisme préconisent plutôt un autre

rideau de fer en attendant ainsi la bonne disposition des Russes, variant naturellement d'eux-mêmes, — et ils jugent qu'une autre solution — la rencontre des économistes, par exemple, dans les circonstances actuelles est très naïve.

A. KAKOVSKY

Montréal.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu les trois articles que vous avez imprimés, ceux de M. Vandor Pal et celui de M. Vandor Pal, et moi aussi je suis à l'aise. Un pays depuis lequel je connais bien la vie chez les Soviets.

Et moi je pense que c'est bien malheureux que ces messieurs, comme aussi votre correspondant, n'aient pas pensé d'aller traiter avec les Russes pour libérer les déportés et les prisonniers qui souffrent dans les camps de concentration par la faute des Américains. Ils ne pensent y aller que maintenant quand il est question de leur propre vie.

Que dirait M. Angers si on venait le réveiller à 2 heures le matin pour le séparer de ses enfants, de toute sa famille? C'est arrivé aux millions de gens complètement innocents. Et cela dure depuis toujours, depuis que les Soviets sont maîtres en Russie et maintenant ailleurs aussi.

Pourquoi M. Angers ne demande pas maintenant non plus la libération des malheureux prisonniers? Ils pourraient raconter beaucoup plus de vérités que les hommes qui sont "officiellement invités".

Je pense que M. Angers comprend la langue anglaise. Je suis donc surpris qu'il n'ait pas lu ce que M. Vogeler raconte dans The Saturday Evening Post, nov. 17, 1951, de sa captivité derrière le rideau de fer. S'il le lit, il sera bien renseigné. Il n'a pas besoin d'aller chez Staline.

Remerciements et sincères salutations.

S. PODHORSKY

L'ACTUALITÉ

Désolé, je n'y peux rien!

Crachez, crachez, il en restera toujours quelque chose

Une citoyenne de la métropole s'indigne, non sans raison, de ce que des citoyens, insouciant du savoir-vivre et faisant fi de l'hygiène publique, osent cracher par terre dans les cinémas. Et pas seulement au petit Caméo, au Midway ou au Crystal, mais dans des salles obscures aussi respectables que le Pineau, le Bijou et le Château, pour ne pas nommer le Loews et le Palace!

Cette dame est vraiment indignée — et avec raison, je le répète.

Elle téléphone au Service municipal de la santé: — Chère dame, qu'on lui répond, le problème n'est pas de notre domaine. Un conseil! Retournez au cinéma et surveillez bien. Le premier qui s'oublie, faites venir la police d'urgence; portez plainte; il y aura procès et vous témoignerez.

Mais, monsieur, à moi de vous dire que ce n'est pas de mon domaine. Je ne suis pas procureur, non plus qu'un inspecteur sanitaire. Je...

A l'autre bout du fil on a rattrapé.

Mais notre citoyenne ne se décourage pas. Un autre appel

téléphonique à l'Institut Bruché la confirmera du bien-fondé de son indignation:

— C'est certainement sérieux, qu'on lui raconte, des crachats dans une salle obscure, mal aérée et surchauffée par des centaines de chaleurs humaines. C'est un milieu propice aux cultures bactériologiques, et à la terrible tuberculose... mais nous n'y pouvons rien, malheureusement, la chose est du ressort de la ville.

Un troisième téléphone met notre tenace dame en communication avec la Faculté — et pas avec n'importe qui, s'il vous plaît — avec le patron, ni plus ni moins.

Le médecin écoute l'exposé de la situation, l'indignation justifiée:

— Vous comprenez comme moi, docteur, que ces crachats de gorge, ces éternuements et ces crachats par terre, c'est absolument antihygiénique et fâcheux. Il n'est pas surprenant que ça grippe terrasse les trois quarts de la population chaque hiver. Et que dire de nos sanatoriums qui regorgent

de malades et ne peuvent suffire aux demandes d'entrée.

— Oui, madame,

— Vous ne pourriez pas user de votre influence pour que la ville fasse quelque chose?

— Ce n'est malheureusement pas de mon domaine. De toute façon, soyez assurée que l'on enseigne, ici, à nos étudiants, qu'il ne faut pas cracher par terre.

— Mais, docteur...

Et la dame se fâche. Elle parle et parle... pour en arriver à conclure: "Sans doute, en tant que médecin, vous ne tenez pas à ce que les principes d'hygiène soient trop rigoureusement observés. On comprend qu'un médecin, il lui faut des clients".

A bout du fil, poliment, tout doucement on a raccroché.

En désespoir de cause, la toujours tenace citoyenne appelle le Devoir. Elle raconte, raconte: "Vous comprenez, si au moins ces gens malpropres crachaient en l'air, ça leur retomberait sur le nez — ainsi, le virus ne se communiquerait pas..."

A bout du fil, un journaliste prend des notes.

Gibb

M. Vincent Massey à l'hôtel de ville

Le premier vice-roi canadien y fera sa première visite officielle. Le maire Houde sera absent. La cérémonie aura lieu au matin. Les femmes ne sont pas invitées.

Le nouveau vice-roi du Canada, M. Vincent Massey, fera sa première visite officielle à l'hôtel de ville de Montréal, jeudi prochain, le 3 avril.

La cérémonie se déroulera dans la salle d'honneur; elle débutera à 11h, de l'avant-midi et sera sans apparat. Les femmes n'y seront pas invitées.

Le maire Houde a confié au comité exécutif le soin de recevoir le gouverneur général. C'est dans le président du comité, M. J.-O. Asselin, et les autres commissaires qui feront les honneurs de la maison, jeudi, M. Houde sera absent de la ville ce jour-là.

La réception consistera en la lecture d'une adresse de bienvenue par M. Asselin, suivie de la réponse de l'hôte éminent, et en la présentation des conseillers municipaux et des notables de la ville au premier vice-roi canadien.

Un précurseur du Conseil européen et de l'O.N.U.: l'abbé de St-Pierre

Causerie de M. Gilson à l'Université — Une amplification du rêve de République chrétienne d'Henri IV — Sanctions et droit de veto déjà prévus — L'Europe qui se perd quand elle essaie de se définir

"L'Europe moderne naquit il y a 250 ans, à la suite d'un accident de voiture." C'est dans ces termes originaux que débutait hier soir la première des trois conférences que M. Etienne Gilson, philosophe bien connu et membre de l'Académie Française, est venu prononcer en l'Université de Montréal.

"Cet accident, continua-t-il, survint à un certain Charles-François Castel, qui se faisait couramment appeler l'abbé de Saint-Pierre, et, entraînant d'une réflexion à l'autre sur l'état des routes de son temps, puis des pays tout entiers, puis du globe lui-même, lui fit tracer l'ébauche sur papier de ce que devait être plus tard la Société des Nations et le Conseil de l'Europe."

"Admis à l'Académie sans avoir encore jamais rien publié, l'abbé de Saint-Pierre n'eut guère de chance avec son premier ouvrage et mérita même une expulsion momentanée du royaume de France. Certaines de ses suggestions ont pourtant été reprises depuis, comme la création d'une Académie des Sciences politiques ou celle des Prix de vertu. Mais son projet d'une société de nations, soit mondiale, soit simplement européenne, eut une carrière plus difficile."

"L'abbé de Saint-Pierre avait pourtant eu des prédécesseurs, comme Emile Crue et, avant lui, le bon roi Henri IV aurait en effet été le premier à croire à une entente possible entre souverains de religion différente dans un même groupement national ou continental, et aurait obtenu l'approbation, tout au moins de principe, de sa contemporaine Elizabeth."

Henri IV

"Sa République Chrétienne présentait sensiblement les mêmes traits que le rêve d'Arbitrage Perpétuel de l'abbé de Saint-Pierre."

Le fabuleux Waldorf-Astoria

Sans sortir de cet hôtel étonnant, on peut acheter un manteau de vision de \$14,000; subir une opération chirurgicale bénigne; manger une tranche de bison du Canada; monter à bord du train, ou se heurter au Duc de Windsor, au général MacArthur ou à l'ex-président Herbert Hoover... qui habitent l'hôtel d'une façon plus ou moins permanente.

Le numéro d'avril de SÉLECTION vous décrit cette fabuleuse "cité dans la cité"... où l'on peut vous servir des confiseries accomodées de 93 manières différentes ou une bouteille de champagne de \$66. Ne manquez pas de lire cet article fascinant sur le plus vaste hôtel du monde!

SÉLECTION d'avril renferme une foule d'articles d'intérêt durable. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même.

Moins de grève en février

La perte de temps occasionnée par les arrêts de travail résultant des conflits industriels au Canada en février 1952 accuse une baisse marquée comparativement au chiffre de la même période, d'après un rapport préliminaire sur les grèves et lock-out publié aujourd'hui par le ministre du travail, l'hon. Milton F. Gregg.

La statistique préliminaire pour février 1952 donne 22 grèves et lock-out en cours, impliquant 13,048 travailleurs et causant la perte de 47,603 journées individuelles de travail, comparativement à 15 conflits, 5,749 travailleurs impliqués et 75,220 journées de travail perdues en janvier 1952. En février 1951, on avait enregistré 20 grèves et lock-out impliquant 4,944 travailleurs et causant la perte de 20,103 journées de travail.

On attribue à trois arrêts de travail plus de 60 p. 100 de la perte totale de temps en février. Il s'agit des grèves de la main-d'œuvre de fabrication de véhicules automobiles à Windsor (Ont.), d'étalement du textile à Granby (Qué.), et de fabrication de produits métalliques à Weston (Ont.). Ces trois conflits ont occasionné une perte de temps globale de 30,200 journées individuelles de travail et impliqué un total de 9,619 travailleurs.

Des 22 grèves et lock-out plus ou moins prolongés en cours en février 1952, 10 avaient été reportés du mois précédent; de ce nombre, cinq se terminèrent avant la fin du mois. Des 12 conflits éclatés en février, huit avaient été réglés au 29 février. Il restait donc neuf grèves et lock-out en cours au début de mars.

Les camionneurs du Québec

Contre le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier

Les camionneurs veulent obtenir justice en sollicitant la permission de se présenter devant la Commission fédérale du transport

Près de 700 membres de l'Association des camionneurs de la province de Québec, réunis en congrès annuel, hier après-midi, en l'hôtel Windsor, ont manifesté leur intention d'obtenir justice auprès de la Commission fédérale du transport.

Ils ont aussi déclaré qu'ils demanderaient à Ottawa d'abolir le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. L'Association a convenu d'envoyer une pétition au ministre du transport, M. Lionel Chevrier, afin qu'il amende la loi du transport afin de permettre aux représentants de l'industrie du camionnage de s'opposer, devant la commission fédérale, aux demandes des chemins de fer concernant le tarif convenu ou le "taux de commodité".

Concurrence déloyale

M. Camille Archambault, directeur des relations extérieures de l'association, a souligné que la loi actuelle permet aux chemins de fer de comparaître devant les régies provinciales. Pourtant, l'industrie du camionnage, qui est sous régie provinciale, comme les chemins de fer sont sous régie fédérale, ne peut comparaître devant la commission qui est un organisme qui relève d'Ottawa. M. Archambault a fait allusion à la concurrence déloyale et injuste que font les chemins de fer.

Grande réunion jociste à Montréal en fin de semaine

Le Conseil national de la J.O.C. se réunira en fin de semaine à Montréal pour établir les grandes lignes de la célébration du 20e anniversaire de fondation du mouvement jociste canadien, cette année, tant sur le plan national que dans chaque fédération et chaque section locale.

Le Conseil national, qui tiendra ses assises à l'Ecole centrale des Arts et Métiers de la rue Saint-Courageuse de l'entreprise privée du camionnage.

Le congrès a été présidé par M. Urgel Charette, de Beauharnois. Au banquet du soir, le R.P. Marcel Desmarais, O.P., a été le conférencier.

Denis, samedi et dimanche, les 29 et 30 mars, groupera les présidents, présidents et aumôniers des différentes fédérations et les dirigeants, dirigeants et aumôniers nationaux. Son Exe. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque auxiliaire de Saint-Jean, célébrera la messe et adressera la parole aux délégués, dimanche matin.

En plus de l'organisation du 20e anniversaire, le Conseil national étudiera et choisira le thème du programme social du mouvement pour l'an prochain; on étudiera enfin le plan des activités générales du mouvement pour la période s'étendant jusqu'à la fin d'août.

La J.O.C. canadienne compte actuellement 31 fédérations, dont 17 à la J.O.C.F. et 14 à la J.O.C. Mentionnons que la nouvelle fédération de Saint-Jérôme aura pour la première fois ses délégués officiels à cette réunion. Les jocistes sont groupés dans quelque 300 sections et environ 25,000 jeunes travailleurs et jeunes travailleuses sont atteints par la J.O.C. et ses services.

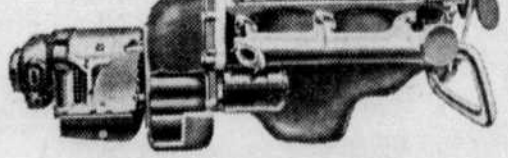
SACS DE THÉ "SALADA"

Economiques-commodés délicieux

Voici la voiture la plus audacieusement nouvelle de l'année... et pour longtemps!



La nouvelle MERCURY de 1952 à commande MERC-O-MATIC*



LE NOUVEAU V-8 DE 125 CV À HAUTE COMPRESSION

MAINTENANT, 125 chevaux — la Mercury (qui a remporté plusieurs prix de consommation économique) a été "accrue": elle est plus puissante, son rapport puissance-poids a été augmenté, sa nouvelle carburation jumelée fournit une nouvelle performance et sa consommation d'essence est moins élevée. Il n'existe pas de moteur V-8 à haute compression qui soit plus puissant ni mieux équilibré: il a derrière lui les 21 années d'expérience du plus grand fabricant au monde de moteurs en V.

TRIPLE CHOIX de boîtes de vitesses: la commande Merc-O-Matic — la plus parfaite de toutes les boîtes de vitesses automatiques, l'économique surmultiplication Touch-O-Matic (facultative, moyennant supplément) et la boîte de vitesses standard synchronisée Silent-Ease.

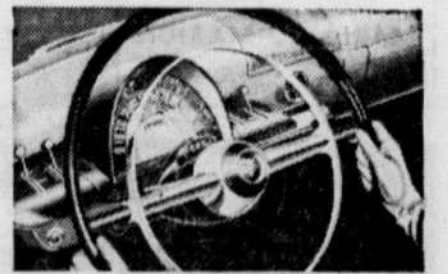
Voici votre nouvelle auto — et nous disons nouvelle dans toute l'acceptation du mot! — la totalement nouvelle Mercury "52": la voiture la plus audacieusement moderne de l'année et pour longtemps! On l'a appelée, à bon droit, "l'avant-courrière des automobiles de l'avenir".

Ses lignes, nouvelles aussi, sont d'une saisissante élégance. Le motif genre "prise d'air" du capot évoque les avions à réaction. Sa grille, ses ailes, sont imposantes, massives, très enveloppantes. Les ornements des côtés accentuent la fluidité du carénage... orientent habilement les regards vers la savante réalisation de l'arrière-train. La partie supérieure n'est pas moins nouvelle et originale: limpide pare-brise monopièce; étroits montants d'angle; glace AR cintrée "panoramique". Voici une composition décorative que seules ont rendue possible les plus récentes techniques scientifiques.

Les intérieurs scientifiquement agencés mettent votre confort au premier rang. Vous y trouverez partout quelque chose d'indéfini, d'original, d'extraordinairement supérieur.

Tout comme son parfait équilibre, la vitesse et les reprises de cette superbe voiture vous raviront. Sa puissance accrue (125 CV) est plus efficace, plus économique que jamais.

Soyez un des premiers à venir voir, à essayer sur la route et à posséder une Mercury "52", "l'auto qui ne vieillira jamais".



NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES ULTRA-MODERNES

La nouvelle et audacieuse Mercury "52" offre, pour votre confort et votre commodité, une multitude de caractéristiques des plus modernes. Par exemple: le tableau de bord centralisé; l'incomparable commande Merc-O-Matic; la pédale de freinage suspendue; le bouton central de remplissage d'essence, qui facilite le ravitaillement de gauche comme de droite. La nouvelle Mercury de 1952 vous fait voir aujourd'hui l'automobile de demain!

DEMANDEZ UNE PROMENADE D'ESSAI AU PLUS PROCHE VENDEUR AUTORISÉ MERCURY

CUMMING PERRAULT, LIMITED
1640 ouest, rue Ste-Catherine

BÉDARD & HAMEL LIMITÉE
306 est, rue St-Zotique

HART MOTORS, LIMITED
6458, chemin Côte-de-Liesse, Dorval

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR.
4391, ave Papineau

HAMELIN et FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame

P. POULIOT'S GARAGE REG'D
7146, chemin Côte-des-Neiges

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITÉE
10830, boul. Lajeunesse

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897-99, ave Bannantyne, Verdun

TOWN & COUNTRY MOTORS, LIMITED
4269 ouest, rue Ste-Catherine

AU SECOURS

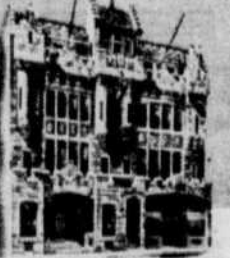
Envoyez votre contribution au C.P. 6600 Montréal, Qué.

Achetez les Timbres de Pâques

AIDEZ UN ENFANT INFIRME

La modération est un ingrédient essentiel du bonheur

La Maison Seagram



L'HOMME QUI PENSE À DEMAIN PRATIQUE LA MODÉRATION AUJOURD'HUI

UN BEAU RECITAL D'ARTHUR LE BLANC

Le violoniste Arthur LeBlanc a présenté hier soir, au Plateau, un recital d'une très riche substance musicale. La tradition s'est établie depuis quelques années, chez les violonistes, d'offrir à leur public des programmes établis surtout sur le répertoire de la musique de chambre. Au lieu de l'habituel concerto qui occupait naguère la quasi totalité de la première partie du programme les violonistes ont maintenant offert deux sonates. C'est un signe des temps. C'est une excellente idée de laisser au répertoire symphonique les concertos qui sont presque toujours dépourvus de leur véritable signification quand l'accompagnement en est confié à un seul piano réduisant la partie d'orchestre. Les violonistes ont de plus rélégué aux rappels ces sonnettes virtuoses ou sentimentales dont le public a si longtemps été friand.

Non seulement, LeBlanc s'est-il rattaché à cette nouvelle et excellente pratique, mais il a eu de plus le courage d'interpréter, après l'intermission, une œuvre aussi difficile d'accès que la Sonate en sol mineur pour violon seul de Bach. Il est réconfortant de constater qu'un programme ainsi constitué a provoqué l'enthousiasme du public et que ce soit encore l'œuvre la plus sévère, la Sonate de Bach, qui a semblé plaire davantage.

LeBlanc possède un tempérament d'une générosité extraordinaire et tout ce qu'il joue parvient au public avec une sonorité riche et pleine. Il est sans doute plus spontané dans les œuvres spécifiquement violonistiques, mais il interprète la sonate avec une grande honnêteté. Il a joué la Sonate en sol mineur de Mozart avec beaucoup de délicatesse et la Sonate en sol mineur de Brahms avec un aplomb. On souhaiterait parfois une générosité plus retenue dans la sonate qui chez LeBlanc demeure continuellement vibrante et violemment passionnée. Dans le Bach en particulier, malgré l'impeccable traitement réservé à l'œuvre, LeBlanc irait plus profondément vers le sens intime du message musical s'il économisait davantage ses moyens expressifs. Ce n'est qu'une remarque de puriste, car il est peu de violonistes actuellement qui puissent jouer Bach avec autant de fini.

Le meilleur de lui-même, LeBlanc l'a donné dans le Tzigane de Ravel. Il a joué ses pages dans un style impressionnant et avec un emportement rythmique admirable. La Polonaise en ré majeur de Wieniawski est une œuvre qui convient également très bien à sa personnalité. Il y a atteint ce vertige de la virtuosité où se manifeste totalement le maître technicien qu'il est. Au jardin de Lindbergh il a joué avec le même succès.

En rappel, une Danse slave de Dvorak, le Vingtème Caprice de Paganini, La Fille aux cheveux de lin de Debussy et une composition de LeBlanc lui-même.



Une scène du film TOKIO JOE, mettant en vedette Humphrey Bogart, Florence Marly et Sessue Hayakawa, qui prend l'affiche au cinéma Champlain, aujourd'hui.

Présentation de "La Vierge de Fatima" à l'Université

Pour la première fois au cinéma, le célèbre miracle de l'apparition de la Vierge aux trois petits enfants de Fatima, en 1917, est évocateur à l'écran dans un film espagnol de grande classe qui sera projeté en grande exclusivité à l'Université de Montréal, le dimanche soir 30 mars, à 8 h. 30.

S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette soirée de gala, qui sera donnée au profit des œuvres des RR. PP. Franciscains.

On a dit de ce film que c'est un poème d'amour, de tendresse et de foi. Cette appréciation flatteuse n'a rien d'exagéré car "La Vierge de Fatima" est une réalisation exceptionnelle, unique dans l'histoire du cinéma moderne. Il se trouve en outre que la version française du film, qui vient d'être terminée à Paris, a été faite avec le plus grand soin.

Il est à noter que le film a été tourné sur les lieux mêmes où s'est déroulé le miracle de Fatima. Il respire donc un climat d'authenticité qui est très éloigné de l'atmosphère ordinaire des studios de cinéma. C'est ce qu'a voulu le réalisateur Rafael Gil qui a traité ce sujet unique dans les annales de la foi catholique avec le plus grand respect. Nul doute que "La Vierge de Fatima" constituera l'événement le plus marquant de l'année cinématographique à Montréal et dans la province.

Au piano d'accompagnement, John Newmark a été tout simplement prodigieux: il a joué en grand artiste.

Jean VALLERAND

Chauviré avec le Ballet Russe

Accompagné d'une très grande ballerine, Yvette Chauviré, le Ballet Russe de Monte-Carlo a fait hier soir l'impression d'être en meilleure forme que jamais. On n'attend pas de cette compagnie des innovations sensationnelles, soit dans la chorégraphie, soit dans la présentation des spectacles. Sa fonction est au contraire de maintenir, à l'intention d'un large public, les grandes traditions du ballet classique. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle s'en acquitte avec honneur.

On n'en voudrait pour exemple que l'interprétation des *Sylphides*, qui ouvrait le spectacle d'hier. Peu importe le décor, qui est assez pauvre: les belles figures de Yvette Chauviré et ses partenaires, dans un ensemble impressionnant, sont danses avec une compétence, si cela n'impliquait une sécheresse qui n'existe pas ici — par Gertrude Tynen, Yvonne Chouteau, Jeannette Tannan et Léon Daniellian.

L'un des deux événements de la soirée a été le Grand Pas de Deux de *Don Quichotte*, par Nina Novak et Frederic Kranklin. Une technique admirable, du style de l'entraînement, cette chorégraphie un peu vaine et tout près de la gymnastique — pour laquelle j'avoue un faible — devient un jeu passionnant. Mais il était possible de faire beaucoup mieux encore. Dansant avec Oleg Tynen le Grand Pas de Deux de Gsovsky, Yvette Chauviré a été des premiers pas tout ce qui s'était vu auparavant. Elle n'insiste pas tant sur une virtuosité extraordinaire, que sur une qualité de style ou de présence, qui transfigure littéralement la danse. Mille Chauviré ne fait pas que danser; elle joue, elle est la danse. Elle était accompagnée hier soir d'un danseur d'une élégance exceptionnelle, également nouveau venu aux Ballets Russes, Oleg Tynen.

Hélas! on n'est pas grande chorégraphie parce que grande danseuse. Le ballet d'Yvette Chauviré, *Don Quichotte*, sur le poème symphonique de Tchaïkovski, présente une chorégraphie très peu originale, et dont la coïncidence avec la musique semble être souvent fortuite. Elle permet cependant à Mille Chauviré et à M. Tynen de beaux traits de virtuosité. Le spectacle se terminait par une exécution un peu forcée, mais comme toute agréable de *Giselle Parisienne*. A remarquer, la composition burlesque de Léon Daniellian dans le rôle du Pervin.

L'orchestre, sous la direction de Paul Strauss, est d'une solidité étonnante; on n'attend pas tant, d'ordinaire, des orchestres de ballet.

Gilles MARCOTTE.

PROGRAMME

VENDREDI, 28 MARS
SOIRÉE

- 6.00 P.M.**
CBM-Télévision: L'antenne.
CBM-Bulletin du soir.
CBM-Commentaire à 6 h.
CBM-Jour du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Reportage du jour.
6.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Litres-mus.
CBM-Chronique musicale.
CBM-Balloon.
CBM-Les nouvelles de 6 h. 30.
CBM-Actualité.
CBM-Commentaire.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.15 P.M.
CBM-Métropole.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
12.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
1.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
2.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
3.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
4.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
5.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
6.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
7.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
8.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
9.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
10.45 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.00 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.15 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
CBM-Nouvelles.
CBM-Reportage du jour.
11.30 P.M.
CBM-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.

LES AVEUGLES NE SONT PAS DES INVALIDES

Ils représentent tous les talents et toutes les aptitudes, déclare le colonel E. A. Baker

Les aveugles sont tout simplement une section de la société; ils représentent tous les talents et toutes les aptitudes. Nous maintenons que chaque aveugle possède au moins un don spécial de Dieu et qu'il doit le cultiver pour en tirer profit et le mettre au service de son milieu. Déclarait hier le colonel E. A. Baker, directeur et fondateur de l'Institut national canadien pour les aveugles. "Notre institut a assumé la responsabilité d'encourager, de conseiller, de former et d'aider, autant qu'il est nécessaire les aveugles dont l'âge, l'intelligence et la condition physique permettent le développement de leurs talents".

"Nous évitons de les aider plus qu'il ne faut pour ne pas détruire le stimulant de l'effort et du but à atteindre. Cependant, il faut évaluer les besoins de chacun et contribuer au plus grand succès possible. Dans notre travail, nous songeons à vous et à tous ceux qui voudraient aider ceux qui sont moins bien partagés".

Ces paroles étaient prononcées hier, à l'hôtel Mont-Royal, devant les auxiliaires de la prochaine campagne de l'Institut national canadien pour les aveugles, par le directeur-fondateur de l'Institut, le colonel Baker, qui a lui-même perdu la vue au cours de son service militaire durant la première guerre mondiale.

Le conférencier ajoute que ses 30 années d'expérience au sein de l'Institut l'ont mis en contact

Succès des cours sur le Bois-Franc

Une des belles initiatives qui ont été prises ces jours derniers par l'Association forestière des Cantons de l'Est, dont le président est M. J.-A. Savoie, de Manseau, c'est celle de la Tenue à Sherbrooke de cours sur le bois-franc. Plusieurs personnes de la région ont assisté, sur l'occasion de se renseigner sur la technique, la classification, l'inspection, et l'empilement des bois-francs. Ces cours ont été donnés sous la direction de M. G. Bulard, diplômé en classification.

Dans le groupe qui a suivi les cours sur le bois-franc, MM. Cantin, J.-E. Côté, gérant de chez L. O. Noël, Louis-Georges Roy, de Sherbrooke, MM. Patterson, de Magog, Gustave Nadeau, de Mansonville, Co. Brome, Oscar Lessard, de Martinville, M. Thibault, de la maison J. A. Bourdeau, de Lumber, Harry Gillman, de Armstrong, J.-F. Poulin, de Armstrong, Guy Denis, de la Eastern Commercial Lumber Ltd., Augustin Larue, de la maison J.-A. Bourdeau, de Mansonville, Gaston Nadeau, de Mansonville, Jean-Paul Martel, de la Victoriaville Furniture Co., L.-P. Bellehumeur, de la Collinsville Industries, Georges Bulard, de Standbridge East.

Ces cours furent très bien réussis et plusieurs ont fait remarquer que de tels cours devraient être tenus plus souvent dans la région. Les connaissances sur la classification de nos bois-francs sont très importantes et il est nécessaire que toutes les personnes intéressées dans cette industrie en soient renseignées. L'Association forestière des Cantons de l'Est a l'intention d'organiser d'autres séances de cours durant l'année dans d'autres parties de la région.

L'Association de la Croix de Lorraine à l'Ecole technique de Montréal

C'est dimanche le 30 mars que se tiendra l'assemblée générale annuelle du bureau de direction provinciale de l'A.C.L. à l'Ecole technique de Montréal, 200 rue Sherbrooke, à 8 heures p.m. précises.

Cette assemblée sera présidée par la présence du Dr J.-A. Vidal, président honoraire de notre association, et de plusieurs autres personnalités du monde médical et social.

Les rapports des activités de l'année 1951 seront présentés, et susciteront beaucoup d'intérêt.

Un programme récréatif a été tout spécialement organisé pour la circonstance et personne ne sera déçu.

Tous les membres de la province sont invités accompagnés de leurs parents et amis. Nous adressons un appel spécial aux membres des régions du Saguenay, de Sherbrooke, de Québec et de Montréal. L'entrée est libre.

Comme on le sait, l'Association de la Croix de Lorraine Inc. groupe les tuberculeux rétablis et s'occupe de les réadapter à la vie active. Entre autres succès elle a contribué à date à diminuer sensiblement les cas de rechute.

Trains supplémentaires que le Can. Nat. mettra en service à Pâques

D'après M. H. J. Nevin, agent général du service des voyageurs du Canadien National, plusieurs voyages organisés ajoutés à l'attrait de la première longue fin de semaine du printemps contribueront à la densité du trafic qu'on prévoit pour la fin de semaine de Pâques.

Des sections supplémentaires des trains d'après-midi et de nuit à destination de Toronto seront mises en service le 10 avril. Le même jour, une section supplémentaire du train de nuit pour Boston, New-York et Washington sera aussi mise en service. Un grand nombre de Montréalais se rendront dans la métropole américaine pour le défilé de Pâques.

Pour transporter les voyageurs qui se rendront dans les Laurentides, le train No 93 qui circule les vendredis jusqu'au lac Remi seulement circulera aussi le jeudi, 10 avril, jusqu'à Huberdeau. Il quittera la gare Centrale à 6 h. 20 du soir. Le train No 91 circulera aussi ce jour-là et quittera Montréal à 3 h. 40 de l'après-midi pour le lac Remi. Les trains ordinaires du dimanche circuleront dimanche soir.

Tous les autres trains quittant Montréal comporteront des wagons additionnels.

Le trafic débutera le 2 avril alors que les écoliers quitteront les collèges et les couvents pour passer les vacances de Pâques dans leur famille.

L'Union des municipalités se réunira à Dixville Notch

Cette année, l'Union des municipalités de la province de Québec rompra avec la tradition établie depuis plusieurs années de tenir ses congrès annuels à la Pointe-aux-Lacs.

Les réunions du mois de septembre prochain auront lieu à Dixville Notch, dans le New-Hampshire.

La peine de mort serait rétablie au Danemark

Copenhague, Danemark, 28 (P.A.). Le Parlement danois a décidé de rendre possibles de nouveau la peine de mort les auteurs de "crimes graves" commis en temps de guerre ou durant toute période d'occupation.

Le Danemark avait aboli la peine capitale en 1930. Auparavant, il s'était écoulé 32 ans sans aucune exécution.

Les religions aux Etats-Unis

Habitants: 153,340,000, dont 14 millions de Noirs. Sans religion: 65 millions; juifs: 5 millions; musulmans: 20,000; protestants: 45,000,000; orthodoxes: 375,000; catholiques: 27,768,600, dont 400,000 Noirs. (I.S.P.)

Partie de pêche à la gare Centrale !

Les banlieusards et les autres voyageurs qui passeront désormais par la gare Centrale sont respectueusement priés par M. A.-L. Sauvati, directeur des expositions et des montres du Canadien National, de ne pas pêcher dans le bout de rivière qu'il a reconstitué au-dessus du restaurant de la gare Centrale. La scène printanière qui a été réalisée d'après une ingénieuse maquette de M. Sauvati est si réaliste que tout sportsman pourrait être tenté de se joindre au pêcheur qui figure dans le tableau. Elle représente un coin de campagne paisible et une rivière où le poisson saute actuellement hors de l'eau, au pied d'une chute dont on entend d'autant mieux le bruit que le bruit qu'elle fait est reproduit par les haut-parleurs de la gare.

La scène construite par M. Sauvati mesure 50 pieds de longueur, 28 pieds de hauteur et 25 pieds de largeur. Elle a été dévoilée le 21 mars, date à laquelle le printemps est supposé avoir commencé.

\$712,000 pour les missions

Québec, 28 (P.C.). — Les catholiques du secteur français du Canada ont souscrit la somme de \$712,000 à l'oeuvre pontificale de la Propagation de la foi au cours de l'année 1951.

Ce résultat, obtenu dans les 34 diocèses et vicariats apostoliques qui constituent le secteur français du Canada, a été annoncé par Mgr J.-Alfred Chamberland, directeur national de l'oeuvre. Il a précisé que ces chiffres accusent une augmentation de \$54,500 sur ceux de 1950.

Délégué de l'Inde au Canada

Le R. P. Jérôme D'Souza, S.J., un des membres de la commission gouvernementale qui prépare les constitutions de l'Inde et l'une des personnalités influentes de son pays, vient de passer quelques jours à Montréal, l'hôte de l'Institut social populaire.

Il revenait de Paris où il représentait la troisième fois l'Inde à l'Assemblée des Nations Unies. C'est lui qui fut chargé, lors de la messe célébrée à Notre-Dame par S. Exc. Mgr Peltin pour l'ouverture de l'Assemblée, de prononcer le sermon. Il parla en français et en anglais, deux langues qu'il possède bien.

Nommé, il y a trois ans, après son retour au collège de Madras, directeur du nouvel Institut d'ordre social établi par la Compagnie de Jésus à Poona, il a voulu, avant de retourner à son poste, se rendre compte des méthodes employées au Canada français, pour la diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise et la formation de travailleurs sociaux. Ses visites à diverses institutions lui ont été des plus utiles. (I.S.P.)

11,600 âmes au Labrador

La population du vicariat apostolique du Labrador dirigé par Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., est de 11,600 habitants ainsi répartis: 8,000 Blancs, 2,000 Esquimaux, 100 Indiens nasopies et environ 700 Indiens montagnais. Sur le nombre on compte 2,330 catholiques: soit 1,845 Blancs, 468 Indiens et 19 Esquimaux. Le personnel missionnaire, au début de 1952, est composé — outre le vicaire apostolique — de 16 Pères Oblats et de 15 Frères coadjuteurs.

Remerciements à la France pour un don de volumes

Québec, 28 (P.C.). — Mgr Ferdinand Vachry, recteur de l'Université Laval, a remercié la France d'un don de près de 400 volumes. Les volumes traitent surtout de médecine et de science. Des dons de livres sont ainsi faits à intervalles à plusieurs universités par le service culturel de la France.

400 immigrants arrivent aujourd'hui

Quelque 400 immigrants italiens faisant partie d'un groupe de 765 arrivés à Halifax hier à bord de l'"Argentina" sont attendus à la gare Centrale cet après-midi, vers 2 h., dans un train paquebot du Canadien National. De Montréal, ces nouveaux Canadiens emprunteront les trains ordinaires de la compagnie pour se rendre à destination.

Sab'es brûlants... et neiges éternelles

La paroisse de Victoria, dans la pampa du selpêtre au nord du Chili, desservie par les Pères Oblats depuis trois ans, compte 11,000 âmes et s'étend de la Cordillère des Andes jusqu'à l'Océan Pacifique, sur une longueur de 130 milles, et offre le curieux contraste de rencontrer à peu de distance les sables brûlants du désert et les neiges éternelles.

Le fait est peu banal et paraît paradoxal, mais c'est bien l'aspect que présente une des trois paroisses que desservent les missionnaires oblats dans les provinces du Nord du Chili. Les missionnaires de Victoria doivent en effet procurer les soins spirituels à un groupe compact de mineurs, au nombre de 8,000 qui vivent en plein désert, sous un soleil calcinant; puis, sans sortir de leur paroisse, les Pères rencontrent dans la Cordillère des Andes, à 40 milles de Victoria, d'autres paroissiens: ceux-ci vivent plusieurs mois de l'année dans les neiges qui couvrent les pics des Andes; puis, enfin, le troisième groupe des paroissiens de Victoria vit sur les bords du Pacifique, s'adonnant soit à la pêche, soit à l'exploitation du sel dans les "salars" immenses à quelques milles à l'intérieur.

Le vicariat de la baie James

Le vicariat de la baie James, dirigé par Son Exc. Mgr Henri Bellet, O.M.I., possède actuellement une population d'environ 7,700, dont 1,700 catholiques répartis entre treize missions. S'y dénombre, outre le vicaire apostolique, 18 Pères oblats, 30 Frères coadjuteurs et 25 Soeurs Grises de la Croix.

Instruments de musique pour les missions

Ceux qui auraient des instruments de musique dont ils ne se servent pas pourraient faire de heureux parmi nos missionnaires du Basotland.

Nos noirs ont beaucoup de talent pour la musique et l'on voudrait développer ces talents en organisant une fanfare.

Ceux qui seraient dans la possibilité d'aider nos missions en fournissant l'un ou l'autre de ces instruments sont priés d'en avvertir le R. P. Jacques Gilbert, O.M.I., procureur des missions du Basotland, Charny, Qué., ou le R. P. P. Chicoine, O.M.I., 4201, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, Qué. (Communiqué)

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

M. le chanoine Armand Paie, ancien curé de St-Louis-de-France, décédé le 25 mars 1952, à l'Institut des Sourdes-Muettes à Montréal, était membre de la Société d'une messe.

72,790 Indiens sont catholiques au Canada

Sur la population indienne totale du Canada de 136,407, on compte 72,790 catholiques ce qui représente une augmentation de 8,000 depuis 1944. Actuellement, les Missionnaires Oblats sont chargés de près de 50,000 Indiens et Esquimaux dans toutes les provinces et territoires du Canada; les RR. PP. Jésuites sont chargés de près de 12,000 dans le nord des provinces d'Ontario et du Québec; les Pères de la Compagnie de Marie en ont près de 2,000 dans leurs missions de l'île de Vancouver, C.C.; les Capucins en ont près de 800 à Restigouche, Qué.; les Franciscains en ont près de 300 à Masebet, N.B., alors que les autres, dans les provinces de Québec et des Maritimes sont confiés au soin du clergé séculier.

"Monsieur le Président"

Condensé en 33 pages, d'un livre sans précédent. Jamais encore aucun président des États-Unis n'a été l'objet d'un portrait de lui-même aussi révélateur.

SÉLECTION d'avril vous apporte un récit d'une extraordinaire franchise tiré des paroles, carnets et documents personnels du président Truman. Vous y êtes admis à entrevoir ce qui se passe dans les coulisses de la diplomatie internationale et de la politique intérieure des États-Unis, et à connaître la pensée intime du président sur les personnages illustres de notre temps.

En plus de ce livre étonnant, SÉLECTION d'avril contient plus de 30 articles tirés des meilleures publications. Achetez votre exemplaire aujourd'hui même.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros) Une expérience de 50 années au service des

BELAND PROPRIÉTAIRES ARCHITECTES COMMUNAUTÉS ENTREPRENEURS GR. 2465*

7152, boulevard Saint-Laurent — Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ Comptables Agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie Comptables agréés J. Raymond, c.a. G. Chabot, c.a. O. Martin, c.a. M. Bergeron, c.a. P. Brochu, c.a. A. Montré, c.a. 132 St-Jacques O. HA. 9148 Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHEAULT, C.A. 159 o., rue Craig, MA. 1339 (EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. Jacques R. CHADILLON, C.A. 4926, av. Verdun, VERDUN YO. 0642

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON Comptables agréés R. Lavalée, C.A. R. Bedard, C.A. R. Lyon, C.A. R. Messier, C.A. L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A. P.-J. Bastien, C.A. P.-H. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A. P.-L. Falardeau, C.A. G. Messier, C.A. M. Lacroix, C.A. Jean Gaudreau, C.A. EDIFICE KENT 10 est, rue St-Jacques, MONTREAL, Tél. MA. 7085 Sherbrooke Trois-Rivières



Vous êtes leur ange de charité

La maladie s'ajoutant à l'indigence, quoi de plus pénible? Mais voici les Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres exclusivement, qui soignent leurs patients à domicile, sans jamais accepter de leur part la moindre rémunération.

Que de mères nécessiteuses ont quand même le courage d'avoir et d'élever des enfants! Les dames bénévoles de l'Assistance Maternelle iront reconforter ces femmes honorables, leur porter des vêtements, leur assurer le secours du médecin et de l'infirmière diplômée.

Qui ne plaindrait les malades logés dans les taudis? L'infirmière visitatrice s'y rend, pour dépister tant de maux redoutables et prévenir la contagion. Que de belles oeuvres veillent sur la santé de nos frères indigents: elles sont protégées par la Fédération. Coopérons en donnant le plus possible à la Fédération.

MAXIMILIEN LACOMBE, P.S.S.



partageons avec la
FÉDÉRATION
des Œuvres de Charité Canadiennes-Françaises

Le président de Shawinigan Water and Power s'élève contre les taux actuels de taxation

Taxes de \$3.33 par action ordinaire payées aux divers gouvernements l'an dernier — Les constructions onéreuses rendent difficile l'obtention des capitaux nécessaires à de nouveaux développements

Pour répondre à la demande de deux milliards et demi de dollars, la Shawinigan Water and Power a fait, au cours des dix dernières années, des dépenses énormes, représentant 60 p. cent de l'actif immobilisé dans son exploitation électrique à la fin des 48 années précédentes; mais les taxes actuelles de taxation rendent les nouvelles constructions onéreuses, selon le président J. A. Fuller, dans son discours à l'assemblée annuelle de la compagnie, hier.

Les taxes et autres versements aux divers gouvernements sont élevés. L'an dernier, à \$3.33 par action ordinaire, faisant contraste avec les bénéfices de 96 cents de dividendes de l'exploitation électrique et représentant plus de 20 pour cent des recettes de cette provenance. L'impôt fédéral sur le revenu, dit M. Fuller, accuse une augmentation de 59.6 pour cent, partiellement attribuable à l'accroissement du revenu imposable, mais surtout à la taxation de \$1.35 pour cent du taux de taxation.

Le développement constant de l'industrie du Québec et de tout le Canada exigera de plus en plus d'énergie électrique et les compagnies d'électricité sont prêtes à étendre leurs aménagements pour la fournir, dit le président.

Mais afin d'obtenir les capitaux nécessaires, ajouta-t-il, elles doivent compter sur des bénéfices suffisants pour attirer de nouveaux placements. Notre compagnie, comme tous les autres services publics, est encore en face du même problème. Il s'agit d'une question qui requiert la considération immédiate du gouvernement si les compagnies doivent continuer de fournir leurs services essentiels.

Les citoyens, les propriétaires et toutes les entreprises qui fournissent des marchandises et services doivent supporter une part équitable du fardeau des taxes, dit encore M. Fuller, et il ajouta:

"Nous nous reconnaissons de bon gré l'obligation de payer notre part; mais si l'on tient compte de certaines caractéristiques du commerce de l'électricité, nous payons actuellement plus qu'une part équitable".

Dans ce commerce plus qu'en tout autre, dit-il, on a besoin d'énormes montants de capitaux par rapport aux recettes; il faut, en effet, engager \$7 pour assurer une recette annuelle brute de \$1. Le lever payé sur les placements représente donc une proportion assez forte du total des dépenses. D'autre part, la proportion des frais d'exploitation est relativement peu élevée par rapport aux recettes, de sorte que les taxes basées sur le revenu et sur la valeur des propriétés absorbent un pourcentage beaucoup plus considérable des recettes brutes que dans les autres commerces.

L'énergie électrique est une matière de base dans presque toutes les industries, poursuit M. Fuller, et les compagnies distributrices d'électricité doivent être en mesure de répondre à la demande. L'an dernier, dit-il, l'électricité au montant de \$21,000,000 vendue par la Shawinigan aux industries de son territoire, a permis à ces industries de produire des marchandises d'une valeur estimative d'environ \$10,000,000.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis de dividende

Un dividende de trente-cinq cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mars 1952, aux actionnaires inscrits vendredi le vingt-neuf février prochain, à trois heures p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration.

T. TAGGART SMYTH,
Montreal le 25 février 1952.



SOUSSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au souscripteur et portant sur l'ensemble de la soumission, sont reçues jusqu'au mardi 10 mars 1952, pour la fourniture et l'installation de défenses en câble métallique pour l'usine n° 4 du canal Lachine, à Montréal.

Les plans, devis, conditions applicables aux soumissionnaires, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en adressant à l'acheteur en chef, ministère des Transports, édifice Hunter, Ottawa, Ontario, contre paiement d'un chèque de \$25 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de l'interprétation des plans et devis peuvent être obtenus au Directeur des Services des canaux, ministère des Transports, Ottawa, Ontario.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10 p. cent) du montant de la soumission, une telle garantie devant être sous la forme d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur général du Canada ou d'obligations du Gouvernement du Canada au pair, ou d'obligations de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, au pair. Un tel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refusait de signer un contrat aux conditions établies dans la soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire,
Ministère des Transports,
Ottawa, Ontario, le 18 mars 1952.

Loyer de 4.35% pour St-Jérôme scolaire

La commission scolaire de la cité de St-Jérôme, comté de Terrebonne, a reçu six soumissions, mardi soir, pour une émission de \$275,000 d'obligations par séries vingt ans. L'adjudication a été faite à l'offre la plus avantageuse, venue du Crédit Anglo-Français Ltée, au prix de 97.44 pour des titres à 4% 1953-72. Le loyer net de l'argent est de 4.35%. Le secrétaire de la province a accordé pour cet emprunt un octroi de \$139,730.64.

La commission contractait son emprunt précédent en septembre 1951 alors qu'elle vendait \$290,000 de titres à 4% séries vingt ans, au prix de 95.67, par soumissions publiques. Le coût net de cette émission d'obligations était de 4.5702%.

Six soumissions avaient été reçues par la commission scolaire de la cité de St-Jérôme pour sa nouvelle émission.

Les nouvelles obligations sont datées du 1er avril 1952 et elles peuvent être rachetées avant échéance. Elles échoient du 1er avril 1953 au 1er avril 1972 inclusivement. L'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal ou à St-Jérôme. La commission scolaire a contracté cet emprunt pour la construction d'une école dans la paroisse Ste-Marcelle. L'octroi de \$139,730.64 accordé au 1er avril 1952, est payable pour être affecté au complet au service de la nouvelle émission est payable en huit versements annuels, égaux et consécutifs de \$17,466.33, de 1953 à 1960 inclusivement.

L'évaluation imposée de la commission scolaire se chiffre par \$19,112,075 pour 1951-52. Au 30 juin 1951, la corporation avait une dette consolidée nette de \$209,500 à laquelle s'appliquait un octroi de \$10,000. Cela ne comprend pas l'émission de \$290,000 vendue en septembre dernier et pour laquelle le secrétaire de la province a accordé un octroi de \$146,685. L'augmentation d'un montant net de population de la corporation scolaire était de 18,438 âmes au 30 juin 1951.



A l'assemblée annuelle de la compagnie Shawinigan Water & Power, tenue hier, M. Raymond Dupuis, C.R., de Montréal, a été élu administrateur de la compagnie. M. Dupuis est président et directeur général de la maison Dupuis Frères Ltée, administrateur de la Banque Royale du Canada, et il fait partie du conseil d'administration de plusieurs autres compagnies, de sociétés administratives et de sociétés de bienfaisance.

Importante réunion des épiciers en gros de la province

L'objet de la réunion — Le commerce indépendant

Nous apprenons la tenue, à Montréal, le 1er avril, d'une réunion des épiciers en gros de la province de Québec. Au cours d'une journée d'étude au Club canadien de Montréal, ces marchands entreprendront la mise au point des mesures destinées à promouvoir les intérêts du commerce indépendant dans notre province et jetteront aussi les bases du congrès annuel de leur association. Celui-ci aura lieu à Chicoutimi, du 14 au 17 juin prochain.

On sait que cet important groupe d'hommes d'affaires commande les trois quarts de la distribution des aliments dans le Québec et ses activités intéressent plus de 15,000 épiciers détaillants, en plus des institutions, hôtels et restaurants.

La tenue de l'ordre du jour ne nous a pas été révélée mais comme il nous est connu que cette association vient de renforcer ses cadres par l'institution d'un secrétaire permanent, nous ne doutons pas que le résultat des délibérations se traduise par un programme d'action propre à conserver au commerce indépendant de la province de Québec, son patrimoine économique d'où l'alimentation détiendrait une part si considérable.

La journée se terminera par une visite industrielle à la St. Lawrence Sugar Refineries Co. Ltd.

Prochain congrès de l'Association canadienne d'urbanisme

L'Association canadienne d'urbanisme, division de la province de Québec, tiendra ses prochaines assemblées annuelles, à St-Jean, les 24 et 25 mai 1952. C'est la nouvelle que vient de nous communiquer M. C.E. Campeau, président de cette importante association.

On estime que plus de cent cinquante personnes prendront part à cette importante réunion dont le thème sera: "La conservation et le développement de l'héritage du Québec".

Une équipe d'urbanistes, dirigée par le professeur Harold Spence-Sales, de l'Université McGill, prépare présentement les études et travaux qui seront présentés lors du congrès.

Bien que les études du congrès porteront sur l'ensemble de la province de Québec, on prendra la région du Richelieu comme région-type.

On estime que ce congrès aura des répercussions considérables et contribuera à promouvoir l'avancement de l'urbanisme chez nous.

Départ pour l'Europe du gérant général de la Banque de Montréal

M. Gordon R. Ball, vice-président et gérant général de la Banque de Montréal, s'est embarqué sur l'Empress of Scotland aujourd'hui, à New-York, à destination de la Grande-Bretagne et du continent européen, où l'appellent les affaires de la banque. Outre une visite aux bureaux de la B. de M. de Londres, il ira voir les correspondants de banque et les clients à Paris, Bruxelles, Bâle et Zurich, aussi bien qu'en Angleterre et en Ecosse.

AMALGAMATED ELECTRIC

Amalgamated Electric Corporation, Ltd., rapporte, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951, un bénéfice net de \$347,117 ou l'équivalent de \$4.11 par action, à comparer à \$175,883 ou \$2.08 l'action l'année précédente.

Un montant de \$181,508 a été transféré à la réserve pour le remplacement des installations en prévision de la hausse du coût de cette opération. Sur ce montant, \$31,508 provenaient de la vente de biens de capital. On a transféré au surplus accumulé une somme de \$197,117, contre \$175,883 en 1950.

La compagnie a effectué, le 1er novembre 1951, un premier remboursement de \$100,000 sur les obligations 2 1/2% première hypothèque et les avances bancaires ont été réduites de \$365,718 et s'établissent à \$378,090 à la fin de l'année.

La compagnie a fait \$165,000 de dépenses d'ordre capital et, après déduction des installations mises au rebut, les immobilisations ont augmenté d'un montant net de \$86,156. Le fonds de roulement s'est accru de \$1,148,806 à \$1,385,211.

Le Canada a presque doublé sa production annuelle en 12 ans

Au cours des douze dernières années, le Canada a accru le volume de sa production annuelle de 30 pour cent. Sa population active compte pour la période de douze années 30 pour cent de plus et la proportion des travailleurs industriels aux travailleurs agricoles a doublé. Il possède une des monnaies les plus solides du monde. Enfin, "ce qui frappe le plus dans ce développement", il a engagé ses nouveaux capitaux dans de nouvelles industries, de nouveaux procédés et de nouvelles ressources.

Ceci résume les principaux points qui se dégagent de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, consacrée ce mois-ci à discuter un supplément spécial, un tableau des tendances économiques du Canada depuis 12 ans. Du côté débit, on souligne qu'une ressource fondamentale, la population, demeure insuffisante; que le pays dépend grandement de quelques exportations maitresses à des marchés de plus en plus concentrés; enfin, que le danger d'inflation persiste toujours.

Après avoir d'abord noté que l'avenir économique du Canada a récemment provoqué des "commentaires abondants", marqués d'un optimisme débordant, la B. de M. se propose d'essayer de porter "un jugement pondéré sur la situation et les perspectives du Canada vues de l'intérieur".

La valeur marchande de la production canadienne en 1951 — \$21,217 millions — est presque quatre fois aussi élevée qu'en 1939, fait remarquer la banque, mais une bonne partie de l'accroissement de l'un à l'autre en 1939 à deux à l'un l'an. Néanmoins, une fois le facteur

chage agricole ait flechi du quart, la production agricole s'est accrue.

LE DOLLAR CANADIEN ATTEINT SA MAJORITE

A propos de la découverte et de la mise en valeur de ressources naturelles importantes au Canada, la revue fait remarquer que cela a attiré assez de capital étranger pour combler le déficit du commerce extérieur et accroître les réserves de change. Par suite, le dollar canadien a été libéré en septembre dernier et "il est maintenant une des monnaies les plus fortes".

Cependant, "la dépendance du pays à l'égard des marchés d'exportation a peu changé avec les années", déclare la banque. "En outre, quelques grands produits gardent une importance primordiale". A cette concentration des produits d'exportation, il faut ajouter la concentration croissante des marchés. Les Etats-Unis ont pris 59 pour cent des exportations du Canada en 1951, tandis que la part du Royaume-Uni n'était que de 16 pour cent, soit un recul marqué par rapport aux 40 pour cent qu'il absorbait avant la guerre.

Les prix à l'exportation et à l'importation ont exercé une action inflationniste au Canada, note la B. de M. Mais l'inflation a été engendrée en grande partie au pays de la production triple de pétrole brut et quintuple de minerai de fer, avant 1955, et de l'augmentation de la circulation monétaire durant la guerre, du niveau très élevé des investissements par rapport au volume de l'épargne disponible, et de la politique officielle "d'argent facile" poursuivie jusqu'en 1950. Depuis lors, diverses restrictions gouvernementales ont et le resserrement volontaire du crédit dans les banques à charte maintenant le centre de gravité se sont combinés avec la réaction des consommateurs contre la poussée antérieure de dépense pour position est unique.

Dividende payé par Shawinigan Water

Les administrateurs de la compagnie Shawinigan Water and Power ont, à la suite de l'assemblée annuelle tenue hier, déclaré un dividende de 30 cents sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 mars. Ce dividende est payable le 26 mai aux actionnaires inscrits au registre le 15 avril 1952.



M. MAURICE SAMSON, O.B.E., C.A., de Québec, qui a été élu gouverneur de la Canadian Tax Foundation à l'assemblée annuelle tenue, à Toronto.

Industrial Acceptance Corporation Limited

L'Agence de transfert d'Industrial Acceptance Corporation Limited annonce à la Bourse de Montréal qu'au 20 mars 41,657 actions privilégiées de \$32 à 5% ainsi que 357,002 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Frobisher Limited

Le Curb de Montréal a inscrit à son tableau hors liste les 3,000,000 d'actions autorisées sans valeur nominale de Frobisher Limited, mardi, le 25 mars 1952, des ouvertures. Symbole de teletype: "FB".

Montgomery Mining Company LIMITED

(Libre de responsabilité personnelle)

1. Propriété: La compagnie possède neuf claims situés dans le canton de Gamache et un claim adjacent situé dans le canton de Dauversière, région de Chibougamau-Sud, P. Qué. Ces claims, dont la superficie totale est de 400 acres, sont bornés à l'est par Chibougamau Explorers, à l'ouest par Adnor Mines, au nord par Udden et au sud par Gordona. La propriété est facilement accessible par un chemin d'hiver, d'une longueur de 16 milles, qui la relie à la route Chibougamau - St-Félicien (carrossable en toute saison) laquelle fut construite par le gouvernement de la province de Québec, au coût approximatif de \$4,000,000, dans le but de permettre l'accès aux ressources minérales que renferme la région de Chibougamau.

2. Programme: La grande activité qui règne présentement dans le voisinage immédiat de la propriété de Chibougamau Explorers est, sans aucune doute, attribuable aux résultats très favorables obtenus dans les travaux de forage au diamant effectués sur cette dernière propriété. Ces travaux eurent, en effet, pour résultat d'y indiquer la présence d'un gisement de minerai d'une longueur de 900 pieds (les deux extrémités sont encore inconnues) et d'une largeur moyenne de 15 pieds jusqu'à la profondeur de 600 pieds; la teneur moyenne du minerai de ce gisement est de \$15. d'or à la tonne. Chibougamau Explorers a accordé un contrat pour le fonçage d'un puits sur sa propriété; ces travaux seront commencés incessamment. La capacité de l'atelier, que l'on devra ériger sur la propriété, n'a pas encore été déterminée, mais il se peut qu'elle soit de 1000 tonnes par jour.

Dans un rapport qu'il vient de publier, M. W. W. Beaton, l'ingénieur conseil de Montgomery Mining Co. Ltd., déclare ce qui suit:

"Au cours d'un levé géophysique effectué dans la région de Chibougamau-Sud par Geo Explorers, on a longé la limite qui sépare les propriétés Chibougamau Explorers et Montgomery. M. Donald Sait,

qui effectue les travaux rapporte que plusieurs anomalies qui se dirigent vers la propriété Montgomery ont été indiquées; les réactions qui ont été notées sont similaires à celles de la zone de laminage principale de Chibougamau Explorers. Deux de ces anomalies semblent être "apparentées" aux zones de laminage mises à découvert à la surface de la propriété de Chibougamau Explorers au cours des travaux de prospection qui y furent effectués durant l'été de 1951.

Des échantillons, prélevés au hasard à la surface d'une zone de laminage, sur la propriété Montgomery, ont donné à l'analyse des teneurs variant entre .40 once et 5.89 onces d'or représentant des valeurs de \$14 à \$202.15 à la tonne. Ces résultats semblent démontrer, assez clairement, la continuité de la formation de Chibougamau Explorers dans la propriété Montgomery. Un contrat pour des forages quadrilles, au total de 10,000 pieds, (du même genre que ceux avec lesquels le gisement de Chibougamau Explorers a été indiqué) a été signé par la compagnie. Des camps temporaires ont été érigés et des approvisionnements transportés sur les lieux. Quelques hommes sont employés actuellement à des travaux de prospection à la surface de la propriété.

3. Capital-actions et financement: Le capital autorisé de la compagnie est de 3,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00, dont 1,000,000 (entièrement) ont été émises en paiement de la propriété, ce qui laisse 2,000,000 d'actions dans le trésor de la compagnie. Grâce aux capitaux qui lui ont été fournis la compagnie a des fonds amplement suffisants pour l'exécution de son programme actuel d'exploration.

Nous avons préparé deux brochures informatives au sujet du district entier de Chibougamau-Sud et de Montgomery Mining Company, Limited. Copies de chacune disponibles sur demande.

Servez-vous du coupon, ou téléphonez, pour vos copies de... "Chibougamau-Sud, ses progrès et ses perspectives d'avenir" et "Montgomery Mining Company, Limited — une intéressante propriété minière de la région de Chibougamau-Sud". Elles vous parviendront sans délai et sans aucune obligation de votre part.

J.E. DesRosières inc.

VALEURS DE PLACEMENT

427 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Canada
Téléphone PLateau 5853

J.E. DesRosières inc.

427 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Canada

Veillez m'envoyer, sans aucune obligation de ma part, des copies de "Chibougamau-Sud, ses progrès et ses perspectives d'avenir", et "Montgomery Mining Company, Limited — une intéressante propriété minière de la région de Chibougamau-Sud".

NOM

ADRESSE

Geoffrion et McNeil ont eu raison des Bruins hier, au Forum

Boum Boum a réussi le tour du chapeau et noire cerbère a obtenu un blanchissage

(par X.-E. NARBONNE)

Les joueurs du Canadien ont compris l'importance d'un premier point contre les Bruins de Boston dans la série semi-finale de la Ligue Nationale et, tout comme mardi soir dernier, les hommes de Dick Irvin se sont mis à l'œuvre dès le commencement des hostilités, hier soir et, en moins de cinq minutes, le Bleu Blanc Rouge avait pris le devant, et nos favoris conservèrent l'avantage jusqu'à la fin pour décrocher la victoire au compte de 4 à 0, pour assurer une avance de deux joues sur les gars de Lynn Patrick.



BERNARD GEOFFRION

Mardi soir, le Tricolore avait réussi à vaincre les Bostonais par 5 à 1 et il l'emporta de nouveau par une marge de quatre points hier soir, mais cette fois le club montrealais eut la haute distinction d'obtenir un blanchissage, et ceci est tout à l'honneur de Gerry McNeil, le vaillant cerbère de notre équipe. Notre gardien de buts

s'est affirmé à plusieurs reprises en exécutant des arrêts de toute beauté, et cela grâce à son habileté et à son grand calme.

Si McNeil a fait sensation hier il ne fut pas le seul responsable de l'échec des visiteurs et il convient de dire que Bernard "Boum Boum" Geoffrion fut le héros de la soirée, car cet athlète qui méritait sûrement l'honneur d'être choisi comme la meilleure recrue de la Ligue Nationale cette saison, a réussi le tour du chapeau en enregistrant trois buts, mais le clou de la partie fut le deuxième point obtenu par l'ancien porte-couleurs du National au cours de la deuxième période, avec le concours de Reay et Meger.

Geoffrion a fait preuve de jugement lorsqu'il parvint jusqu'aux buts des Bruins et se révéla une grande étoile en déjouant Jim Henry. Le cerbère du Boston n'avait qu'à surveiller Bernard et c'est grâce à la ruse que Boum Boum est parvenu à loger le disque dans les filets des adversaires. Il voyait Henry debout devant lui qui surveillait les mouvements de notre ailier et après avoir fait une feinte Geoffrion fit un pas en arrière, et comme le cerbère des visiteurs venait de se lancer sur la glace notre vedette a soulevé le disque pour le faire passer par-dessus Henry qui ne put rien faire pour bloquer le coup. Cet exploit souleva un tonnerre d'applaudissements de l'assistance qui était de 14.895 personnes et l'ovation était bien méritée.

Dans la troisième période Geoffrion exécuta le tour du chapeau en enregistrant son troisième but de la soirée, ayant compte après McNeil à l'engagement initial, et ce dernier point fut obtenu avec le concours de Bouchard et Merton.

Les joueurs du Canadien étaient heureux d'avoir décroché la victoire, mais ils étaient peiné de

la perte de l'un des leurs, Kenny Mosdell qui fut victime d'un accident au cours de la première période, car quelques minutes après avoir enregistré le point initial de la joute notre joueur de centre alla donner avec force sur la bande en arrière des buts de McNeil, alors qu'il tentait de mettre Sandford en échec. Il resta étendu sur la glace et dut être transporté sur une civière jusqu'à la clinique du Forum pour ensuite être conduit à l'hôpital où l'on constata qu'il souffrait d'une double fracture à la jambe droite, accident qui l'empêchera de jouer de nouveau cette saison.



GERRY MCNEIL

En l'absence de Mosdell, Dickie Moore fut utilisé au centre, et le jeune recrue se tira bien d'affaire tout en oubliant quelquefois la position qu'il occupait. Meger et Gamble ont également fait du beau travail et il en fut de même pour Maurice Richard et Elmer Lach mais Bert Olmstead ne sembla pas être en condition hier soir et sa tenue fut nulle.

Sur la défensive, Emile Bouchard et Dollard Saint-Laurent furent les plus solides bloqueurs et furent bien secondés par Doug Harvey et Bud McPherson car ce dernier était remis de son indisposition et a pu s'aligner avec le Bleu Blanc Rouge.

Les joueurs du Canadien se sont de nouveau révélés beaucoup plus rapides que leurs adversaires et plus effectifs sur l'attaque car leurs passes étaient mieux calculées et mieux réussies pendant que leurs lancers étaient plus précis. Somme toute, le Canadien méritait de gagner hier et par le pointage obtenu car les Bruins furent rarement dangereux et si nous faisons exception de quelques rares occasions les buts du Canadien ne furent guère menacés.

McNeil eut à soutenir quelques assauts au début de la dernière période alors que les Bruins voulaient éviter le blanchissage mais chaque fois que le disque parvenait à Gerry celui-ci, grâce à son habileté et à son sang-froid parvenait à écarter le danger à la grande satisfaction de l'assistance et au grand étonnement des joueurs visiteurs.

La joute d'hier soir ne donna pas lieu à du jeu rude et Bill Chadwick eut la tâche facile et n'eut qu'à imposer sept punitions, toutes pour des offenses mineures.

Ed Sandford, Dave Creighton et Réal Chèvrefils ont été les avant les plus dangereux des Bruins alors qu'il Laycock était un véritable pilier à la défense. Il a fait sa part dans les attaques également.

La perte de Mosdell porte un dur coup aux Canadiens. Dans l'avant-dernière joute de la saison régulière ils ont perdu aussi les services de Johnny McCormack, qui souffre d'une fracture d'un bras.

Les Canadiens mènent confortablement la série 4 de 7 par deux victoires. La troisième rencontre aura lieu dimanche soir à Boston.

BOSTON — Buts, Henry; défenses, Henderson, Quackenbush, Kyle, Laycock, Kryznowski; avants, Sandford, Fisher, Chèvrefils, Sandford, Sullivan, Dumart, Creighton, Molnare, Land, Peterson.

CANADIEN — Buts, McNeil; défenses, Harvey, St-Laurent, Bouchard, Johnson, MacPherson; avants, Lach, Richard, Moore, Reay, Meger, Geoffrion, Mosdell, Curry, Gamble, Olmstead.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Sam Babcock et Doug Davies.

Première période

1—Canadien, Mosdell (St-Laurent) 4:0.

2—Canadien, Geoffrion 9:49.

Punitions: Richard, Chèvrefils, Laycock, Bouchard, Kyle.

Deuxième période

3—Canadien, Geoffrion 13:29.

Punition: Curry.

Troisième période

4—Canadien, Geoffrion 17:34.

(Bouchard, Meger).

Punition: Creighton.

Le hockey professionnel

HIER

Coupe Stanley

Canadien 4 Boston 0

(Canadien mène par 2 à 0 — série semi-finale 4 de 7)

Détroit 1 Toronto 0

(Détroit mène par 2 à 0 — série semi-finale 4 de 7)

Trophée Calder

Pittsburgh 4 Hershey 3

(Pittsburgh gagne série semi-finale 4 de 7, par 4 à 3)

(Providence gagne série quart de finale 3 de 5 par 3 à 2)

Ligue Junior

Canadien 2 Québec 1

(Chicoutimi club a remporté 2 victoires)

Coupe Allan

Pembroke 3 St-François-Xavier 2

(Pembroke gagne série quart de finale 3 de 5)

CE SOIR

Ligue Montréal

Northern Electric vs Canadien

(Northern Electric mène par 2 à 1, série de 4 de 7)

Salas se prépare avec soin pour sa rencontre de lundi

Le boxeur américain veut être en parfaite condition lorsqu'il affrontera Pierre Langlois dans la finale organisée par le promoteur Raoul Godbout

Charley Salas est tellement déterminé de se faire valoir au Forum, lundi soir, quand il rencontrera le Français Pierre Langlois, qu'il subit présentement son plus rigoureux entraînement depuis deux ans. Ce boxeur mi-moyen s'est encore fait valoir hier après-midi à la Palestre Nationale quand il a boxé huit rondes.

Salas prend vraiment son rôle au sérieux. Il a boxé trois rondes avec Angelo Nardoni, autant avec Noël Paquette et deux autres avec Claude Fortin.

"J'attache beaucoup d'importance à la rencontre de lundi, a dit Salas après son entraînement d'hier. J'ai constaté que Montréal était une ville sportive et je crois sincèrement que je pourrai obtenir d'autres importants combats ici, si je remporte la victoire sur le Français", a-t-il ajouté.

Salas a déclaré qu'il s'entraînera jusqu'à demain après-midi. Pierre Langlois a aussi continué d'impressionner. Il a mis les gants contre son compatriote, Auguste Caulet, et Bill Tinsdale, de Detroit. Langlois se plait énormément à Montréal. Il n'a voulu faire aucune prédiction pour son prochain match, mais il a dit qu'il sera à son meilleur.

L'autre Français, Serge Ceustermans, qui rencontrera Noël Paquette dans un combat de huit rondes, s'est entraîné avec Bobby Dufour.

C'est aujourd'hui que Rocky Brisebois arrivera à Montréal. Il doit poursuivre son entraînement au gymnase de la Palestre Nationale.

Brian Kelly ne sera pas à Montréal avant demain, mais il sera à l'entraînement durant l'après-midi au gymnase de la Palestre Nationale.

Angelo Nardoni, qui en sera à son premier combat à Montréal depuis environ un an, n'aura pas la tâche facile quand il rencontrera Roland Lemoyne, de Québec, dans un combat de six rondes. Nardoni est un puissant cogneur, mais Lemoyne possède de belles qualités et il pourrait bien déjouer ses calculs.

Sénateurs dans l'Américaine

Cleveland, 28 (P.A.) — Les Sénateurs d'Ottawa demanderont leur admission dans la ligue Américaine de hockey lors de la prochaine réunion des directeurs de cette ligue, mande le journal Plain Dealer, de Cleveland.

Actuellement, les Sénateurs font partie de la ligue Senior de hockey du Québec. Pendant des années, Ottawa a évolué dans la ligue Nationale et a décroché la coupe Stanley plus souvent que toute autre ville.

Le Plain Dealer ajoute: "Tommy Gorman, riche sportif d'Ottawa et figure éminente dans le hockey pendant 40 ans, a écrit à la ligue Américaine, demandant qu'elle étudie la demande des Sénateurs."

Willie Pep ne pourra se battre

New-York, 28 (P.A.) — La Commission athlétique de l'Etat de New-York a rejeté hier la requête de l'ancien champion poids plume Willie Pep qui désire se faire réintégrer dans la boxe et recouvrer son permis.

Le gérant de Pep, Lou Viscusi, avait demandé à la Commission d'accorder à Pep son permis afin qu'il puisse continuer sa carrière pugilistique et rencontrer Jimmy McAllister, à Holyoke, Mass., lundi soir prochain.

Le monde sportif fêtera Geoffrion le 27 avril

Notre jeune athlète, qui se signale dans le sport du hockey, sera l'objet d'une grande manifestation au Centre paroissial

Le comité d'organisation pour la soirée Bernard Geoffrion a tenu hier sa deuxième assemblée. Voici les grandes lignes de ce qui a été définitivement arrêté. La date de la soirée: le dimanche 27 avril.

En quoi consistera surtout cette soirée? En un buffet froid. Tous les amis et admirateurs de Bernard Geoffrion pourront le rencontrer, fraterniser tout à leur aise avec lui, et avec la plupart des joueurs du Canadien qui entoureront probablement, pour l'occasion, leur jeune ami. Et cela, tout en dégustant les mets exquis que se proposent de leur offrir les organisateurs.

Cette soirée, que présideront des personnalités en vue de la métropole, aura lieu dans les salles spacieuses du Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau. Les billets seront bientôt mis en vente au Centre paroissial et au restaurant Paul Comeau, et au Forum.

La note récréative et artistique de la soirée sera toute à la hauteur de cette fête que les organisateurs veulent très belle. Ils auront quel que chose de bien intéressant à annoncer dans quelque temps.

Nous voulons faire de cette soirée une grande fête de famille ou

Forte garantie à Joey Maxim

Chicago, 28 (P.A.) — Jack Kearn, gérant du champion mondial mi-lourd, Joey Maxim, a révélé hier qu'il avait signé un contrat avec le promoteur londonien Jack Solomons, pour un combat de championnat à être disputé cet été. Le contrat accorde une "garantie" de \$100.000 au champion.

Seagram's King's Plate Rye Whisky

Servez Seagram en toute confiance

"La meilleure bière de riz à mon goût!"

"Kingsbeer"

En tout temps et partout Elle plaît à tous les goûts

Un chef-d'œuvre incomparable!

1952 Monarch

VOICI ENFIN la merveilleuse

NOUVEAU moteur V-8 de 125 CV

NOUVELLE d'un pare-chocs à l'autre!

DIFFÉRENTE en tout point!

UN CHEF-D'OEUVRE incomparable!

DEMANDEZ UNE PROMENADE D'ESSAI AU PLUS PROCHE VENDEUR AUTORISÉ MONARCH

PAGE & SON, LTD. 3350, rue Wellington, Verdun

FORTIER GARAGE LTÉE 5021 est, rue Notre-Dame

LAKESHORE MOTOR INC. 101, boul. Métropolitain, Lachine

GENEREUX MOTOR LTD. 2144, rue Bleury

JARRY & FRÈRE LIMITÉE 7275, boul. St-Laurent

LATIMER MOTOR SALES LTD. 1953 ouest, rue Ste-Catherine

HODGE BROS. LTD. 6170 ouest, rue Sherbrooke

STERNTAL MOTORS LIMITED 77 est, rue Rachel

BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC. 1310 est, rue Dementigny

BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED 7965, boul. Décarie

LIBERSAN AUTOMOBILE 10.000 ouest, boul. Gouin, Roxboro

Avance de deux parties au Détroit

Pour la deuxième fois de suite
Sawchuck a blanchi le Toronto

Les champions de la Ligue Nationale ont enregistré une victoire de 1 à 0, hier soir, à l'Olympia — Les deux prochaines joutes dans la Ville Reine

Détroit, 28. (P.C.) — Les Ailes Rouges de Détroit ont défait les Leafs de Toronto au compte de 1 à 0, hier soir, gagnant ainsi leur deuxième partie consecutive de la série semi-finale de quatre de sept. Les champions de la ligue avaient déjà triomphé des Leafs au compte de 3-0, toujours à Detroit, mardi.

La recrue John Wilson a été l'étoile de la joute en comptant l'unique but au cours de la première période. Il a déjoué le vétéran Turk Broda, qui en était hier soir, à sa 100e partie dans les éliminatoires de la coupe Stanley. Les locaux mènent maintenant par deux victoires dans la série de quatre de sept sur les Leafs, qui ont terminé la saison en troisième place du classement. Les troisième et quatrième parties seront disputées à Toronto, samedi et mardi prochains.

Le résultat a été amer surtout pour le vétéran Broda, âgé de 37 ans, qui avait été rappelé par le gérant Connie Smythe afin d'inspirer ses coéquipiers. Broda, qui n'a joué que pendant 30 minutes au cours de la saison dernière, a écarté 24 lancers.

Dans la dernière période, le gardien de buts du Detroit, Terry Sawchuck, a été continuellement la cible des joueurs du Toronto.

Café-Thé Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Le Northern
est favori

Les éliminatoires de la ligue de hockey Montréal se continueront ce soir, sur la glace de l'auditorium de Verdun. Pour la circonstance, les clubs Northern Electric et Canadien en viendront aux prises dans la 4e partie de la série finale de 4 de 7. Le gagnant de la série recevra le trophée Johnny Greco.

Actuellement, le club Northern Electric mène par deux victoires à une. Les As de Canadien, le seul club ayant remporté le trophée Johnny Greco à trois reprises depuis la fondation du circuit Bryce Mackasey, ne se comptent pas encore éliminés. La plus grande confiance régnait au sein du club et le gérant George Tait espère voir ses porte-couleurs égaliser les chances ce soir.

Cette partie commencera à 8 h. 30 précises. Elle sera précédée d'une rencontre entre deux équipes de calibre peu-é. Cette rencontre est prévue pour 7 h.

Le club Northern Electric espère remporter le trophée Greco pour la première fois depuis qu'il fait partie du circuit, soit en six saisons. Le pilote du Northern Electric, Jack Egan, a déclaré que le jeune Pete McManaman, qui en est à la première année dans la ligue Montréal, s'alignera avec le Northern Electric ce soir.

McManaman a manqué plusieurs joutes durant la saison régulière à cause d'une blessure à un genou. Les As de Canadien seront au grand complet pour cette partie qui promet de fournir du jeu excitant au possible.

Le plus de fil à retordre aux Leafs. L'arbitre Red Storey a infligé cinq punitions dans la première période, trois dans la deuxième et une seule dans la troisième. Les Leafs en ont mérité six.

Première période
1-Détroit, Wilson
(Prystai, Delvecchio)
Punitions: Pronovost, Sloan, Meeker, Juzda, Kennedy.

Deuxième période
Aucun point.
Punition: Lewis, Mortson, Sloan.

Troisième période
Aucun point.
Punition: Pronovost.

Canadien et Citadelles
sur un pied d'égalité

Les deux clubs ont maintenant chacun deux victoires à leur crédit — Les deux prochaines joutes à Montréal, samedi et dimanche

Quebec, 28. — Les Citadelles de Quebec ont subi un échec hier soir au Colisée alors que se disputait la quatrième partie de la série finale de la ligue Junior car les protégés du président Frank Byrne ont dû baisser pavillon devant le Canadien de Sammy Pollock au compte de 2 à 1 et les deux équipes sont maintenant sur un pied d'égalité dans cette importante série de quatre de sept.

Don Marshall a joué le rôle de héros pour compter le but vainqueur quelques minutes avant la fin de la deuxième période.

Les Citadelles avaient pris une avance de 1 à 0 durant la première période alors que le petit Bruce Cline déjoua Hodge après 19.59 minutes. Broden était alors au banc du pénitencier.

Ce jeune joueur a cependant racheté son erreur pour compter le premier but du Tricolore au début de la deuxième période. Le Canadien est maintenant favori pour gagner cette série. Les deux clubs ont remporté chacun deux victoires dans cette série. La cinquième joute de cette série sera disputée demain soir au Forum. La sixième partie aura également lieu au Forum dimanche après-midi.

Le jeu fut assez rude car sept punitions furent décernées, dont cinq au Canadien.

CANADIEN — Buts, Hodge, défenses, Leacock, Larocque, Hollingsworth, Mackay, avant, McCreedy, Miller, Broden, Bowman, Naylor, Murray, Morrison, English, Marshall, Smet, Chale, Brodeur.

CITADELLES — Buts, Paille, défenses, Gravel, Houde, Gauthier, Collin, avant, Fichette, Edmond, Kukliowicz, Leclair, Haworth, Labadie, Guay, Cline, Gilmour, Prystai.

Arbitres: Ken Mullins, Montréal; Len Corriveau, Quebec.

Première période 19.59
Punitions: English, Cline, Chale, McCreedy, Haworth, Broden.

Deuxième période 3.25
3-Montréal, Broden

3-Montréal, Marshall (McCreedy) 13.43

Punition: Haworth.

Troisième période

Aucun but.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Punition: Leclair.

Le Cleveland
hors des séries

Cleveland, 28. (P.A.) — Les Reds de Providence ont éliminé les Barons de Cleveland au compte de 4-2 dans leur série quart de finale hier soir. Les Reds passent maintenant en semi-finale contre les Mohawks de Cincinnati.

C'était la troisième victoire consecutive des Reds contre les champions 1950-51 de la Ligue Américaine. Les Reds ont mené rapidement le bal et ont compté trois buts avant que les Barons n'en comptent un.

Pete Kapusta a compté le premier but dans la première période. Ken Smith a compté le deuxième, 50 secondes plus tard. Kapusta a compté une deuxième fois dans la deuxième reprise, et Ken Schultz a finalement compté pour les Barons.

Dans la troisième, Zello Tappazini a porté le compte à 4-1, et Ike Hildebrand a enregistré le deuxième but des Barons.

La joute a été disputée devant 5,126 spectateurs.

Wade n'accorde
qu'un seul coup

Brandenton, Fla. 28. (P.A.) — Les Dodgers semblent avoir mis la main sur un autre joueur-surprise en la personne de Ben Wade, qui tente de se créer une place de lanceur régulier bien qu'il ait déjà 29 ans, un âge avancé dans le baseball.

Ben est le frère cadet de Jake Wade, qui a déjà lancé pour six équipes de la ligue Américaine. Il est présentement avec les Royals de Montréal, mais n'y restera pas très longtemps s'il continue ses exploits.

Wade, un droitier, évolue dans les ligues mineures depuis onze ans. Il s'est presque assuré une promotion, hier, quand les Dodgers ont vaincu les Braves de Boston par 3-0. Wade a permis seulement un coup sûr aux Braves. Il les a tenus en échec complet jusqu'à la septième manche, alors que Sam Jethroe obtint le seul coup sûr des Braves. Et encore, ce ne fut qu'un coup retenu.

Après la septième manche, Wade a cédé sa place à Johnny Schmitz qui termina la joute.
Brooklyn (N) 010 000 110-3 8 0
Boston (N) 000 000 000-0 1 0
Batteries: Wade, Schmitz (8) et Campanella; Wilson, Jester (7) et St. Claire. Lanceur gagnant: Wade. Lanceur perdant: Wilson.

AUTRES JOUTES

A Lakeland, Fla.

Buffalo (1) 000 211 010-5 17 2

Détroit (A) 010 000 030-4 7 0

Batteries: McNeillance, Stump (6) et Mordarski; Funk, Marlowe (6) et Pinkham. Coup de circuit: Lafranza. Lanceur gagnant: Stump. Lanceur perdant: Funk.

A St. Petersburg

New York (A) 002 001 302-8 9 1

St. Louis (N) 000 001 010-2 10 2

Batteries: Lopat, Sain (7) et Houk; Mizell, Munger (6), Beard (9) et Rice. Lanceur gagnant: Lopat. Lanceur perdant: Mizell.

A West Palm Beach

Minneapolis (AA) 300 100 000-4 10 0

Philadelph. (A) 000 000 010-1 4 1

Batteries: Fox, Heller (7) et Early, Tompkinson (7); Kellner et Tipton. Coup de circuit: Spencer. Lanceur gagnant: Fox. Lanceur perdant: Kellner.

A Sarasota

Cincinnati (N) 500 001 201-9 11 1

Boston (A) 100 000 000-1 11 3

Batteries: Blackwell, Ralfe, Berger (4) et Rossi; Nixon, Gumpert (3), Taylor (5), Okrie (8) et Niarhos, White (5), Okrie (8). Lanceur gagnant: Blackwell. Lanceur perdant: Nixon.

A Clearwater

Détroit (A) 000 000 020-2 7 1

Philadelph. (N) 002 100 000-3 9 0

Batteries: Houtteman, Gray (6) et Batts; Poschl, Drews (7), Hansen (8) et Burgess, Lopata (7). Coup de circuit: Waitkus. Lanceur gagnant: Poschl. Lanceur perdant: Houtteman.

Victoire facile pour Graziano

St-Paul, Minn., 28. (P.A.) — Rocky Graziano, de New-York, a remporté une victoire par K.O. technique contre Roy Wouters, de Montréal, hier soir, dans le premier assaut d'un match qui devait en durer dix, à St-Paul, Minn. Graziano pesait 164 livres, Wouters 162.

C'est un uppercut solide à 2.45 du premier assaut qui a envoyé le Montréalais au canevass. Graziano, ancien champion poids moyen, était favori pour remporter la victoire.

Autre échec pour les Mercurys

Londres, 28. (Reuters) — Les Mercurys d'Edmonton ont dû baisser pavillon hier soir, devant les Lions de Wembley qui les ont battus au compte de 7-6 dans une joute d'exhibition.

Le compte, par période, a été de 2-2, 1-1, 4-3.

Billy Gibson a compté deux buts, et Lou Secco, Bruce Dickson, Bob Watt et Jack Davies, un chacun, pour les Mercurys.

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris
Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir,
PLateau 5151

MESSIEURS

POUR VOUS CHEZ

DUPUIS

PYJAMAS UNIS

broadcloth SYLKALENE

Forsyth

Tailles A à D
équivalent à 36 à 42 9.50



SYLKALENE, un tissu cordé fin, de longue durée, au fini soyeux... Choix de bleu, gris, bourgogne... Gilet à collet tailleur... pantalon à bande élastique à la taille.

CHEMISES

EN TRICOT 100% NYLON

MARQUE B. V. D.

Blanc seulement

12.95

Tissu merveilleux qui se lave bien, sèche rapidement, nécessite aucun repassage et est de très longue durée... Collet "fused" et manchettes simples (fused). Encolures: 13 1/2 à 17; manches: 32 à 35.



Commandes
téléphoniques
remplies avec soin



CRAVATES

"FORESTONES"

CHEZ DUPUIS 1.50

TOUT UNIES

Belle qualité de rayonne qui ne se froisse pas... Tons de "forêt": pin, lime, saule, chêne royal, bouleau, érable, tilleul, cèdre, oranger, noyer et bois rouge.

DUPUIS — Rez-de-chaussée, Ste-Catherine

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS PROPRIÉTAIRE

OUVERTS
CE SOIR
JUSQU'À

9 h.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

Quel avenir
attend Jean-Paul ?

Les carrières qui s'offrent à son choix sont aujourd'hui plus variées que jamais—innombrables sont les chances de succès qui l'attendent dans sa propre province...

Dans le Québec, par exemple, des centaines de jeunes Canadiens prennent place parmi l'élite de l'Industrie. De jour en jour ils augmentent le nombre de nos techniciens, de nos experts, formés dans nos écoles spéciales et nos établissements d'enseignement secondaire: mines... textiles... pâtes et papiers... automobiles... aéronautique... élevage d'animaux à fourrure... sylviculture... pêcheries... et combien d'autres champs d'activité!

Ces sources de haute réussite, créées par une formation spécialisée, sont loin d'être réservées aux habitants de nos grandes villes. Il y a, par exemple, des écoles d'arts et métiers et d'artisanat rural dans toute la province — même dans le Grand Nord, aux Grandes-Bergeronnes, à la Tête-à-la-Baleine, et à Blanc-Sablon sur le détroit de Belle-Isle...

Cette formation spécialisée prépare la jeunesse québécoise à profiter au maximum de notre prodigieux développement industriel — qui repose si profondément sur l'exploitation de nos ressources naturelles. Elle lui permet, en outre, de payer sa part — importante et précieuse — à la continuation de ce progrès fabuleux.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

